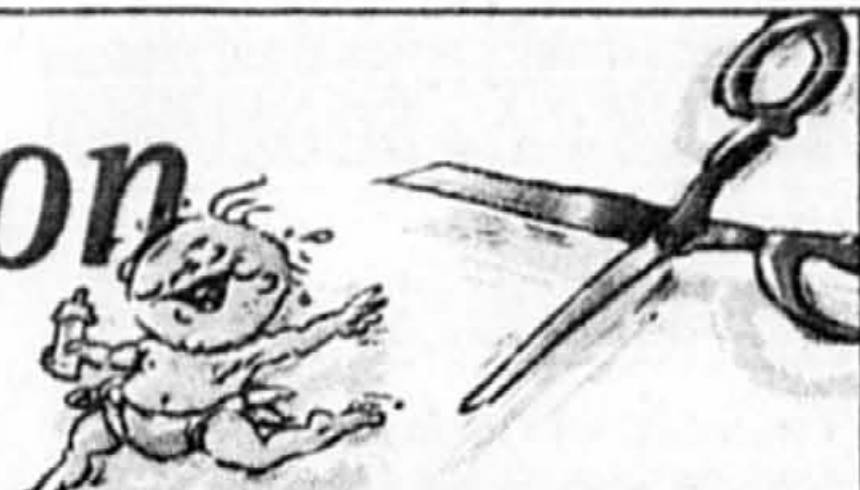
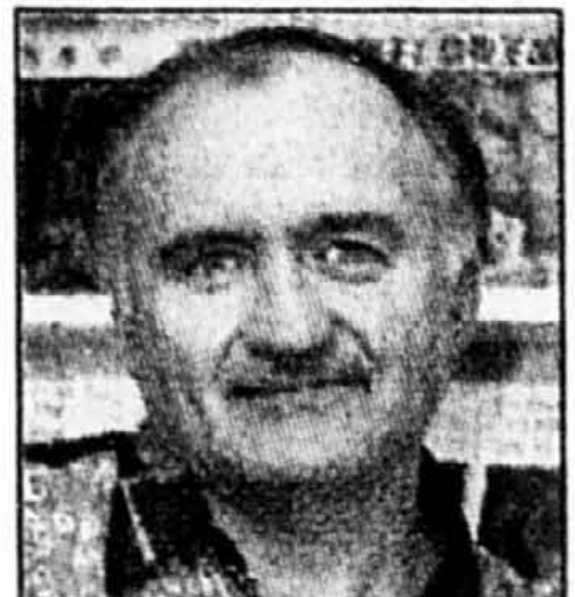




Bonjour!

La personnalité
de la semaine



Bertrand Gauthier
page A 12

Météo



Nuageux en après-midi
max 0 / min -5

page S16

Monde

Les Serbes de Sarajevo
refusent de céder

page A 9

Girerd

LES MONTREALAIS
SONT DERRIERE
BOURQUE

JE GAGE QU'IL
PRÉFÉRERAIT ÊTRE
DERRIERE LES
MONTREALAIS,
LE PAUVRE!



Index

Annonces classées	
- immobilier	C6 et C7
- marchandises	C7
- emplois	C7
- automobile	C7 à C11
- propositions d'affaires	C11
Arts et spectacles	B9 à B14
- horaires-spectacles	B12
- télé-horaires	B12
Décès	C12
Êtes-vous observateur?	C6
Feuilleton	C9
Horoscope	C8
La Jeune Presse	C12
Le monde	A8, A9, A11
Loteries	A4
Mots croisés	B15
- Additions croisées	C8
Mot mystère	C8
Opinions	B2
Science	B15 et B16
Tabloïd Sports	
- Réjean Tremblay	55
Têtes d'affiche	A10



6 21924 98765 1

Cols bleus : 132 maires et préfets font front commun avec Bourque

ÉRIC CLÉMENT

Les préfets et les maires de 132 municipalités du Grand Montréal ont accordé, hier, un « appui inconditionnel » au maire Pierre Bourque dans le différend qui oppose la Ville de Montréal à ses cols bleus et demandé à Québec de légiférer rapidement car ils estiment que des dispositions du Code du travail sont tombées en désuétude.

Cette déclaration a été adoptée à l'unanimité lors du 3^e Colloque annuel de la

Table des préfets et des maires du Grand Montréal (TPM) qui se tenait dans un hôtel de la métropole. Elle a été présentée, de façon semble-t-il spontanée, par le maire de Saint-Marc-sur-le-Richelieu, Frédéric Trépanier.

Les préfets et les maires considèrent que le Code du travail est en partie responsable du conflit opposant les cols bleus à l'administration Bourque.

Ils ont voulu témoigner de leur « appui inconditionnel aux efforts de la Ville de Montréal pour se sortir de l'impasse créée par le régime québécois des lois du tra-

vail en milieu municipal qui est à la base du conflit avec ses cols bleus ». M. Trépanier avait même proposé d'adopter une résolution qui indiquait « l'inaction » du gouvernement dans ce dossier mais à la suggestion du maire de Châteauguay, Jean-Bosco Bourcier, le terme « inaction » a été remplacé par « absence de solutions ».

La TPM demande toutefois au gouvernement « d'agir de toute urgence afin de donner aux villes du Québec un nouveau cadre légal leur permettant de mieux gérer leurs ressources humaines ».

Lors du colloque, M. Bourque a remercié ses collègues (une soixantaine étaient présents) de leur initiative. À l'issue de la réunion, il a dit à *La Presse* que ce soutien était « très important » pour lui et que les cols bleus devaient « comprendre que les temps ont changé ».

« Nous faisons des pressions sur Québec car il faut que le gouvernement comprenne aussi que la situation est urgente, a-t-il ajouté. On négocie encore et on ne lâchera pas. » En conférence de presse, il a renchéri en disant que le conflit était sa

VOIR MAIRES EN A 2

Un OUI timide au divorce « à l'irlandaise »

d'après AFP et Reuter

DUBLIN

Le OUI l'a emporté hier d'extrême justesse au référendum sur la légalisation du divorce en Irlande mais l'écart de score — 7 520 voix de différence, soit une majorité de 0,4 % sur 1,628 million de suffrages exprimés — a contraint en soirée les autorités à ordonner un nouveau comptage des bulletins.

Le second décompte, selon les estimations citées par la radio-télévision RTE, montre que le OUI accroit légèrement son avance et l'emporte finalement par 9 118 voix d'avance, soit 50,25 % des voix contre 49,77 % pour le NON.

Le décompte final, sans relever « d'erreurs significatives », a enregistré quelques centaines de voix supplémentaires pour le OUI et quelques centaines en moins pour le NON. La participation s'établit à 62,15 % des 2,6 millions d'électeurs irlandais.

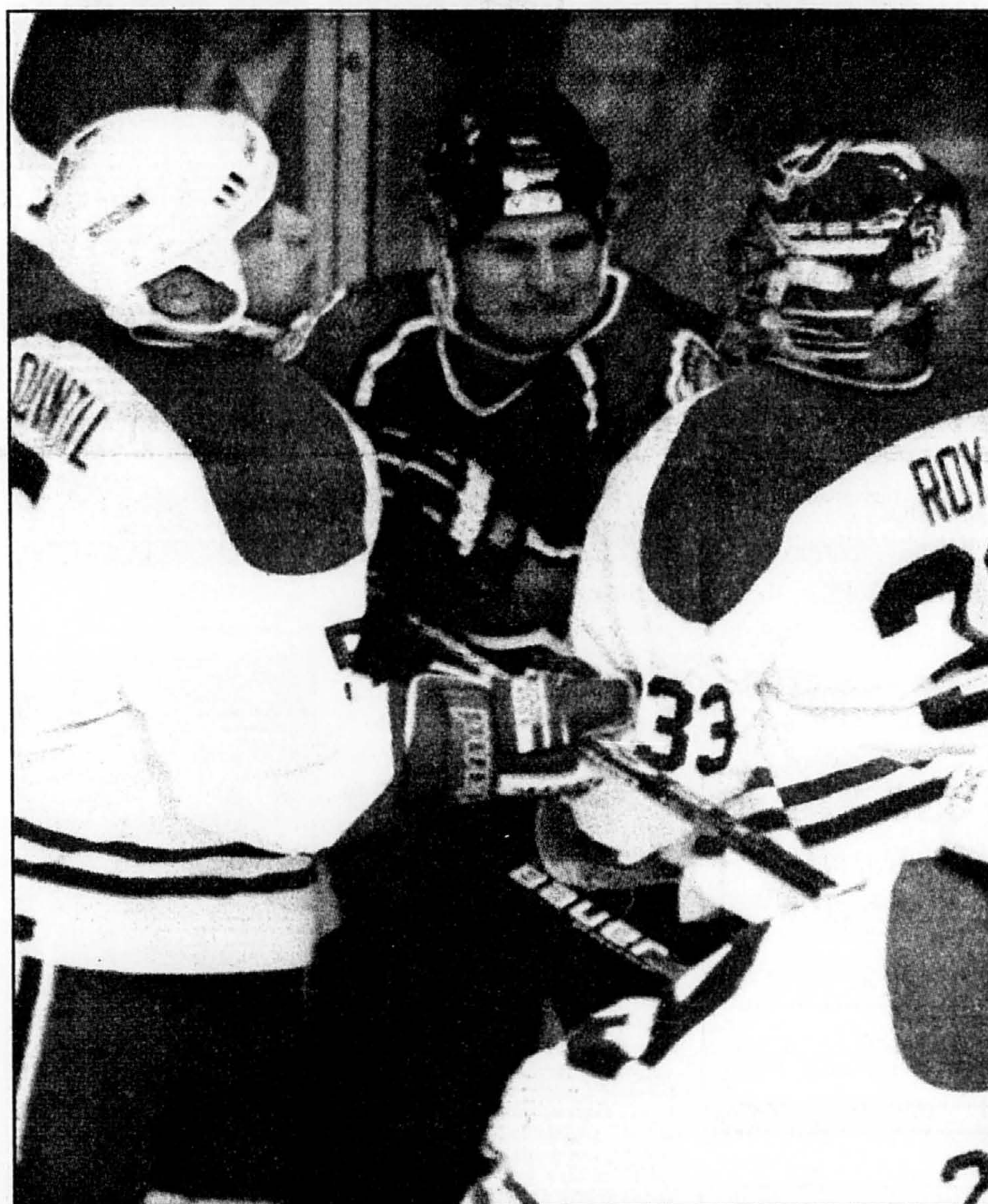
C'est donc par la majorité la plus étroite jamais enregistrée dans un référendum en Irlande que les électeurs du pays ont accepté une proposition d'amendement de la Constitution de 1937. Celle-ci autorisera désormais la dissolution des mariages pour les époux séparés depuis quatre ans au moins.

L'Irlande restait le dernier pays de l'Union européenne où le divorce était illégal, reflétant dans sa Constitution un précepte de l'Église catholique, très influente dans le pays : 93 % des Irlandais sont catholiques, et 70 % pratiquants.

Au terme d'une journée de dépouillement tendue, au cours de laquelle le OUI et le NON sont restés au coude à coude, les trois dernières circonscriptions dépouillées, celles de Dublin et de sa banlieue, ont fait pencher la balance en faveur du OUI peu avant 19 h (GMT).

VOIR OUI EN A 2

PAS DE MAÎTRE AU FORUM



Le Canadien n'a pu faire mieux qu'un match nul, 2-2, contre l'Avalanche du Colorado, les ex-Nordiques de Québec. Si le match n'a pas offert l'ambiance des grandes soirées typiques de la féroce rivalité qui opposait les deux équipes, il n'en a pas moins réservé quelques moments très forts. Mike Ricci n'a rien perdu de son agressivité, comme il a tenu à le prouver à Patrick Roy et Stéphane Quintal.

Tabloïd Sports

Johnson pressé de mettre en jeu son leadership

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Daniel Johnson doit respecter la constitution du Parti libéral qui prévoit qu'après une défaite électorale, le chef doit obtenir un vote de confiance à l'occasion d'un congrès plénier des militants, estimant deux anciens membres en vue de l'exécutif du PLQ.

Dans une déclaration rendue publique hier, Pierre Saulnier et Diane Viau estiment que M. Johnson « doit remettre son leadership sur la table » selon les règles du PLQ. « On ne parle pas d'une motion quelconque de félicitations assortie d'une salve d'applaudissements ou même d'une ovation debout dans un conseil général de dernière minute », disent encore les auteurs. La direction du PLQ n'a annoncé jusqu'ici aucun congrès des membres pour 1996, un événement qui, normalement, se planifie plusieurs mois à l'avance.

Le tandem Saulnier-Viau se dit fort sceptique devant l'esquisse de position constitutionnelle qui doit être rendue publique aujourd'hui par M. Johnson lors du conseil général, une réunion « convoquée en catastrophe », rappelle-t-on. La préparation en coulisses d'une orientation aussi importante, « en dit long sur le respect que Daniel Johnson et ses conseillers portent à l'opinion des militants et surtout sur l'état de panique qui prévaut », indique-t-on.

L'opposition de Diane Viau à Daniel Johnson était bien connue : vice-présidente de 1991 à 1994, ce ténor de l'aile nationaliste du PLQ avait démissionné à l'arrivée de M. Johnson.

VOIR JOHNSON EN A 2

Quand Volvo se tourne vers Jack Kerouac...



RICHARD HETU
collaboration spéciale

Jack Kerouac, le plus célèbre des écrivains de la génération beat des années 1950, est devenu en 1995, soit 26 ans après sa mort, un porte-parole de Volvo, le constructeur de voitures fiables, confortables et chères. Qui l'eût cru ?

Dans une publicité présentée ces jours-ci à la télévision américaine, un couple de quinquagénaires élégants roulent dans une Volvo dans un paysage de pins et de montagnes d'une beauté sauvage. L'homme, assis dans le siège du passager, donne voix à son enchantement en citant un passage poétique de l'oeuvre maîtresse de Kerouac, « Sur la route », la bible de la génération beat et de toutes celles qui l'ont suivie aux États-Unis dans le refus du conformisme.

La publicité de Volvo n'est

qu'une des nombreuses manifestations du retour en force des grands-pères de la bohème américaine. Quarante ans après avoir bousculé toutes les conventions — littéraires, sociales, sexuelles —, Kerouac et ses principaux comparses, William Burroughs et Allen Ginsberg, sont partout : dans la publicité, les musées, la mode, les magazines, l'infirmité et bientôt le cinéma, grâce au réalisateur Francis Ford Coppola, qui prépare une version de « Sur la route ».

La récupération des figures mythiques de la génération beat a des échos jusqu'au Québec. Quand on achète un pantalon kaki chez Gap ou une veste de cuir noire chez Prada, on s'habille comme les beats. Et quand on écoute Richard Séguin ou Pierre Flynn chanter l'errance de Kerouac, le plus Québécois des Américains, on se met à rêver, comme lui, à la route...

L'origine d'un mouvement
Mais qui sont les beats ? Et pourquoi leur héritage et leur image émergent-ils aujourd'hui de l'underground pour envahir



la culture de masse ?

A New York, le musée Whitney fait sa part pour répondre à la première question. Il vient tout juste d'ouvrir une exposition intitulée « La culture beat et la nouvelle Amérique, 1950-1965 ».

La présence des beats au musée est évidemment paradoxale. Un musée, c'est l'establishment, la culture officielle. Mais elle n'est pas moins ironique que la poésie de Kerouac dans la pub de Volvo ou la voix de Nike. Pensez donc : Burroughs, l'auteur de « Junkie » et autres récits de la déchéance, en train de vendre des souliers de course...

L'exposition du musée Whitney s'ouvre sur une photo de Herbert Huncke, l'homme qui a donné un nom au mouvement littéraire né de la rencontre de Kerouac, Burroughs et Ginsberg

sur le campus de l'université Columbia, à New York, en 1945. Dans l'esprit de Huncke, un héros inconnu encore plus paumé que son ami Burroughs, le mot beat signifiait littéralement abattu. Abattu par le train-train quotidien, par le conformisme de l'après-guerre, par la menace nucléaire.

Plus tard, Kerouac allait s'approprier le mot de Huncke et lancer la mode de baptiser les générations. Sa formule est célèbre : « On peut dire, je suppose, que nous sommes une génération beat ». Mais Kerouac, comme Ginsberg, ce poète fou de Greenwich Village, donnait un autre sens au mot beat. Il y voyait la racine du mot béatifié. Il pensait à l'extase que procure la route, le sexe (avec les hommes et les femmes), l'alcool, la drogue, le jazz, le bouddhisme, l'écriture.

Le cul-de-sac américain
Ce monde que les beats ont créé à travers leurs livres, leurs poèmes, leurs performances — la lecture du poème « Howl » de Ginsberg devant la clientèle

enivré d'un bar de San Francisco en 1955 est l'un des moments forts du mouvement beat avec la sortie de « Sur la route », en 1957 —, ce monde qu'ils ont créé à travers leurs excès et leurs errances, comme il semble loin du nôtre ! Et c'est sans doute là la raison principale de sa resurgente. Il évoque l'originalité, la liberté, la contestation. En cette fin de siècle, ce sont des denrées rares.

L'historien Steven Watson ne dit pas autrement dans le livre qu'il vient de consacrer à la génération beat. Watson est l'un de ceux qui contribuent présentement à mousser les beats aux États-Unis. En plus de son livre, il a monté une exposition sur les « poètes rebelles des années 1950 » qui ouvrira en janvier au National Portrait Gallery de Washington et il a ajouté à la présence de Kerouac dans l'univers de l'informatique en collaborant à un CD-ROM sur la vie et l'oeuvre de l'écrivain franco-américain.

VOIR KEROUAC EN A 2

Demain dans La Presse



Automobile

Une racée en tenue de luxe

■ Qui d'entre vous n'a pas rêvé un jour de rouler en BMW ? C'est un plaisir hélas !, il faut l'admettre, qui est réservé à ceux qui ont des sous, beaucoup de sous, et aux chanceux de chroniqueurs automobiles dont c'est le métier d'en parler. Notre chroniqueur Gilles Bourcier a justement eu le plaisir de soumettre à la torture de nos routes une BMW M540i, et il vous livre ses impressions demain dans le cahier « Auto ». Et dans sa chronique « Auto-rétro », Jacques Gagnon nous parle d'une Chrysler 58 achetée à Seattle, de l'autre côté des Rocheuses, par un designer de Québec.

Insolite

Bave de crapaud mortelle

d'après AP
ATLANTA

■ Quatre hommes sont morts aux États-Unis entre février 1993 et mai 1995 pour avoir ingurgité un aphrodisiaque destiné à être appliqué sur les parties génitales, mais qui ne comportait pas de mode d'emploi.

Les victimes, après avoir avalé la substance, ont été prises de vomissements et de troubles cardiaques, a rapporté le Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC), dans son bulletin hebdomadaire.

La substance, de couleur brune, contenait notamment

de la bave de crapaud séchée et provoquait des hallucinations, selon le CDC. Une analyse du produit a décelé la présence d'une substance entrant dans la composition de la digoxine (un médicament contre la tension artérielle) et des bufadienolides (des stéroïdes affectant le rythme cardiaque).

Le produit, maintenant interdit aux États-Unis, était vendu dans les pharmacies et les bureaux de tabac sous les noms de « Stone », « LoveStone », « Black Stone » ou « Rock Hard ». Les paquets ne comportaient ni mention de la composition du produit, ni mode d'emploi.

Suite de la Une

MAIRES

Cois bleus : tous les maires du Grand Montréal sont derrière Bourque

« bataille » mais aussi « celle de demain » pour les autres maires du Québec. « On doit arriver à plus de partage et remettre en cause nos façons de faire », a-t-il dit, ajoutant qu'il ne demandait pas « une politique trop draco-

nienne » pour ses employés car on doit, selon lui, préserver leurs droits.

Vaillancourt

Le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, a dit avoir hâte de « voir ce que le gouvernement retiendra du comité », créé par la ministre du Travail, Louise Harel, qui doit se pencher sur la question.

M. Vaillancourt estime que

l'article 45 du Code du travail est aujourd'hui désuet lorsqu'il s'applique aux municipalités.

« Il était fait pour que des entreprises privées ne balaient pas les droits de leurs employés, dit-il. Dans le domaine municipal, son application n'est pas appropriée. »

La Ville de Montréal réclame depuis longtemps son droit au lock-out. Le maire Bourque a rencontré vendredi le ministre

des Affaires municipales, Guy Chevrette, qui avait qualifié « d'illégal et d'inacceptable » la décision prise par la Ville de Montréal de suspendre les dispositions de la convention collective qui la lie au syndicat des cols bleus.

« Jeudi prochain, vous verrez s'il est sorti quelque chose de positif de ma rencontre avec M. Chevrette », a dit le maire de Montréal.

JOHNSON

Johnson pressé de mettre en jeu son leadership

Pierre Saulnier, lui, fut membre de l'exécutif libéral de 1982 à 1993, successivement à titre de directeur de la recherche, puis de président de la Commission politique, de 1990 à 1993. À ce dernier titre, il faisait partie du comité présidé par Jean Allaire. Il fut aussi longtemps associé à Gérard D. Levesque dont il était l'attaché de presse.

Parti en crise

Pour lui, le débat sur le leadership de M. Johnson est secondaire ; il faut avant tout « revita-

liser le PLQ, redonner le parti aux militants », explique-t-il dans un entretien accordé à La Presse. Selon M. Saulnier, les règles traditionnelles ne sont plus respectées par la direction du PLQ, qui tient en tutelle l'exécutif du parti, tout en muselant sa commission politique et les congrès des membres.

Le PLQ « est en crise » et doit se « revitaliser » très rapidement, car il ne peut se permettre de rater le prochain rendez-vous électoral sans risquer de disparaître. Les libéraux ont au grand maximum deux ou trois ans pour s'y préparer, estime M. Saulnier.

Dans leur lettre ouverte, les deux anciens dirigeants libéraux décochent une série de flèches acerbes vers les responsables de

la campagne référendaire. Selon eux « l'immobilisme du PLQ plonge les militants dans une sorte de léthargie et de démobilisation générale ». Après la défaite de 1994, « le PLQ n'incarne pas le renouvellement ».

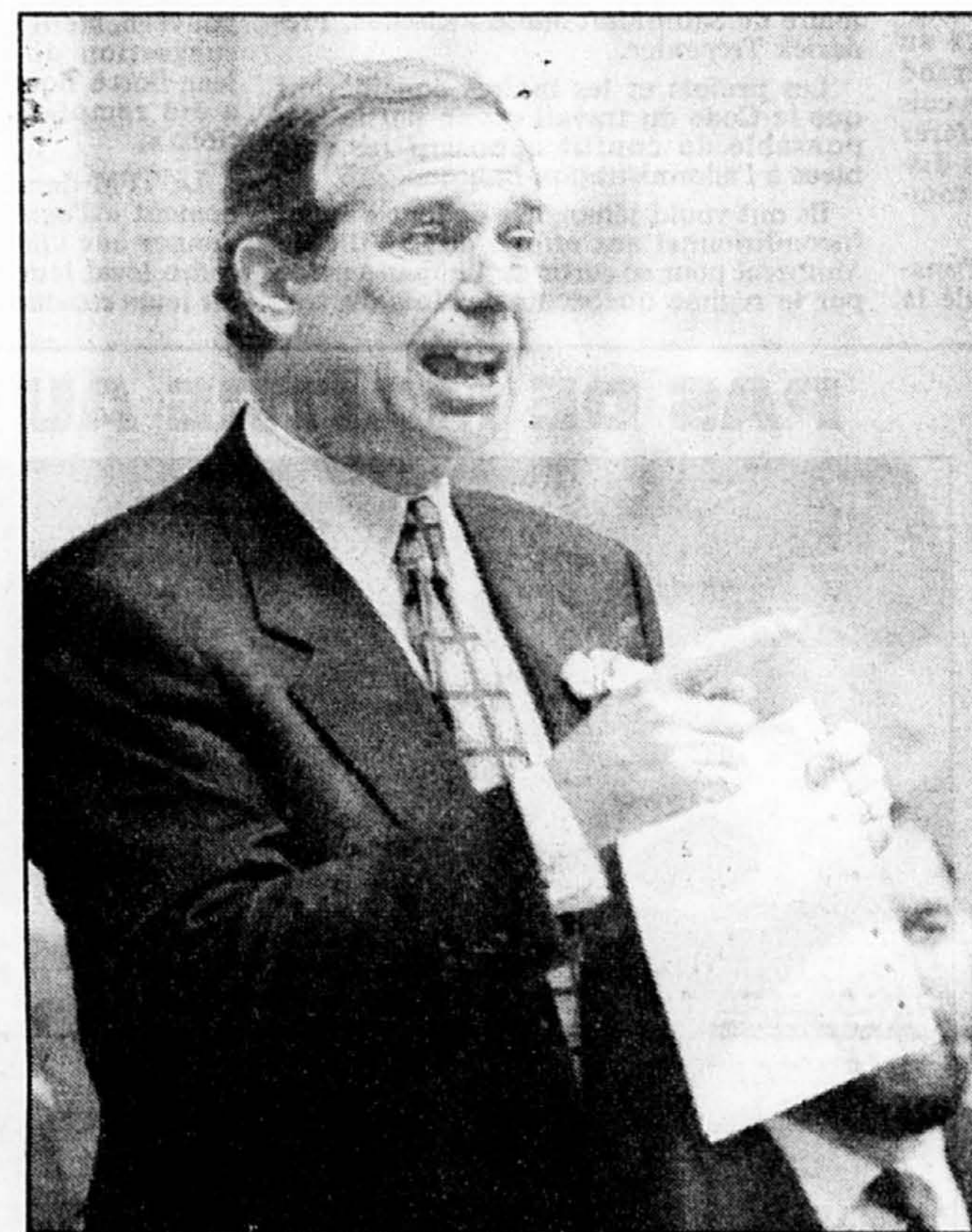
Selon eux, toutes les décisions se prennent à la permanence du parti ou au cabinet de M. Johnson. On ironise sur l'urgence subite de lancer sur la table une position constitutionnelle pour le PLQ après avoir « blessé l'intelligence des Québécois, qui auraient légitimement souhaité une alternative fédéraliste articulée et étoffée » au référendum, « et non une campagne de peur ».

« Daniel Johnson et ses conseillers ont eu tout à coup une

révélation, comme ça !. La baguette magique aurait-elle changé de main ! » lance-t-il, une allusion aux railleries de Daniel Johnson à l'endroit de Lucien Bouchard durant la campagne référendaire.

Au référendum « la performance du PLQ n'a impressionné personne, les piètres résultats témoignent d'un scrutin gagné certes, mais surtout d'une campagne ratée ».

Le leadership libéral est « faible et décevant ; incapacité à rassembler et redonner aux militants l'importance qui leur revient, disent les auteurs de la déclaration. En outre, chez les libéraux, « la venue de Lucien Bouchard soulève des craintes et des angoisses quant à la capacité de faire le poids », soutient-on.



M. Daniel Johnson

Le président du PLQ dit non

Presse Canadienne

■ Le Parti libéral du Québec n'entend pas remettre en question le leadership de Daniel Johnson, selon son président Jacques Lamoureux, en dépit de la grogne qui commence à se faire entendre au sein même de ses rangs.

« La très grande majorité des membres continue d'appuyer M. Johnson », a déclaré hier M. Lamoureux, en marge de la réunion du conseil exécutif du PLQ convoquée afin de préparer le conseil général des membres d'aujourd'hui.

« Il est probablement le seul homme capable de faire comprendre aux Québécois qu'il est dans leur intérêt de rester au sein du Canada au moment où l'on se parle », a ajouté M. Lamoureux.

Daniel Johnson a convoqué d'urgence le conseil général de son parti après que Lucien Bouchard eut annoncé mardi dernier qu'il allait se présenter à la succession de Jacques Parizeau.

« S'il y a un mécontentement, c'est vraiment pas généralisé », a soutenu M. Lamoureux.

« On doit donner à M. Johnson la chance de se mesurer à

M. Bouchard en chambre », a-t-il ajouté.

Un sondage rendu public hier va cependant donner encore davantage de munitions aux détracteurs de l'actuel chef du PLQ.

Le sondage, réalisé par la firme Léger et Léger pour le compte du *Journal de Montréal* et du *Globe and Mail*, indique que 53 % des répondants estiment que Daniel Johnson devrait démissionner. Même parmi ceux qui auraient voté Non au référendum, 33,5 % croient que le chef libéral devrait céder sa place.

Le sondage indique aussi que si le référendum avait eu lieu entre le 16 et le 21 novembre, le Oui l'aurait emporté avec 54,8 % des voix.

L'enquête d'opinion révèle par ailleurs que le Parti québécois, avec Lucien Bouchard à sa tête, l'aurait emporté haut la main avec 54,2 % des voix si des élections provinciales avaient eu lieu la semaine dernière, alors que 71,4 % des répondants sont d'avis que Lucien Bouchard ferait un bon premier ministre pour le Québec.

OUI

Un OUI timide au divorce « à l'irlandaise »

« Je suis soulagé », a déclaré le premier ministre John Bruton qui avait appelé à voter OUI. « Cela a été une journée très inquiétante. C'est un vote clair en faveur (du divorce), mais avec une étroite majorité », a-t-il dit, en ajoutant que les vainqueurs « doivent réfléchir sur la raison d'un vote si important pour le "non" ».

Certains lobbies anti-divorce ont menacé de déposer un recours en annulation du scrutin. Gerard Casey, du « No Divorce Campaign », compte s'appuyer sur un jugement de la Cour suprême, qui avait estimé la semaine dernière que le gouvernement avait agi illégalement en utilisant de l'argent public pour soutenir le OUI dans la campagne du référendum.

La Cour avait exigé et obtenu l'arrêt immédiat des dépenses gouvernementales en faveur du OUI.

L'amendement voté est particulièrement prudent, proposant un divorce « à l'irlandaise » : les tribunaux ne pourront prononcer la dissolution du mariage que si les époux ont vécu séparément pendant au moins quatre ans dans les cinq années précédentes.



PHOTO AP

Des supporters du OUI éclatent de joie à l'annonce que leur camp venait de l'emporter de justesse. Il leur aura fallu attendre les résultats d'un deuxième comptage des bulletins, ordonné moins d'une heure après l'annonce des premiers résultats, pour manifester leur satisfaction.

Encore faudra-t-il qu'aucune chance « raisonnable » de réconciliation n'existe, ce qui laisse aux juges une marge de manoeuvre.

Le Dail (Parlement) devra approuver la loi portant modification de la Constitution, puis l'ensemble de dispositions légales définissant les modalités pra-

tiques d'octroi du divorce par une Cour (période de séparation, absence de chance « raisonnable » de réconciliation).

Les progrès du OUI par rapport au référendum de 1986 ont eu lieu à Dublin et dans le reste du pays, y compris dans les zones rurales considérées comme conservatrices, ou l'Eglise catholique, qui a appuyé la campagne contre le divorce, exerce traditionnellement une forte influence.

« Depuis le dernier référendum, l'Irlande a changé, elle est devenue plus urbaine, elle s'est modernisée, même dans l'ouest et le sud », affirmait hier un analyste politique.

L'institution du mariage en Irlande a également connu ces dernières années quelques secousses. Plus de 80 000 Irlandais sont aujourd'hui séparés de leur conjoint et 20,3 % des naissances ont eu lieu hors mariage en 1994.

Le gouvernement et l'opposition ont appuyé la légalisation du divorce, estimant qu'elle rendrait l'Irlande « plus pluraliste et plus tolérante ».

Quelques jours avant le vote, le pape Jean-Paul II était directement intervenu dans la campagne, demandant aux Irlandais de rejeter le divorce. Un évêque avait suggéré que les divorcés pourraient ne pas recevoir certains sacrements.

ce qui pousse un flot continu de pèlerins à aller se recueillir sur la tombe de saint Jack, à Lowell, au Massachusetts, où Kerouac a été élevé dans une famille qui l'appelait Ti-Jean et qui parlait le français de chez nous, son père Léo et sa mère Gabrielle étant nés au Québec. Au pied de sa pierre tombale, qui porte l'inscription « HE HONORED LIFE », les visiteurs laissent des restants de joints et de bière...

A Lowell, un parc porte également le nom de Kerouac. A quand le centre d'achats ?

Question du jour

Vous voulez vous faire entendre ? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Montréal confirme la fermeture de trois bibliothèques et plusieurs autres au Québec sont menacées. Trouvez-vous ça normal?

Le service InfoBref Bell

La Presse

24 059 274 \$

Merci! Centraide

433, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 tél.: (514) 288-1261

Objectif 26,5 millions

La valeur de votre don

L'Association de parents de l'enfance en difficulté de la Rive-Sud soutient plus de 4 800 parents dont les enfants souffrent d'une déficience physique ou intellectuelle, de retards de développement, de difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

LE DON DE CHANGER LES CHOSES

La quotidienne

Tirage d'hier

a trois chiffres **536**

a quatre chiffres **0464**

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Décès, remerciements	285-6816
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-6931
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

CODE DU JOUR 47-7

DIMANCHE 26 NOVEMBRE 1995

KEROUAC

Quand Volvo se tourne vers Jack Kerouac...

Selon Watson, la popularité des beats est « une réaction contre le cul-de-sac actuel de la culture américaine, la dysneyisation, la répression, la censure et la banalité ».

Glenn O'Brien, l'auteur d'un des essais publiés dans le catalogue de l'exposition du musée

Whitney, écrit pour sa part : « Nous vivons dans une époque de plus en plus conservatrice. Coincée entre la droite chrétienne et la gauche politiquement correcte, la parole est enchaînée. Nous avons cela en commun avec les beats. Ils vivaient dans une époque répressive. Et ils ont dû trouver leurs propres voies et leurs propres façons. »

Saint Jack...

Force est d'admettre que les Américains de 1995 n'ont pas

trouvé les leurs. Leur engouement pour les beats est un peu le constat de leur échec à inventer une nouvelle façon de se rebeller. Comme si on devenait beat en prenant une chambre à la Bohème, un nouvel hôtel qui vient d'ouvrir à San Francisco dans l'ancien quartier des beats (North Beach), ou en fréquentant le nouveau restaurant Jack Kerouac à Chicago, ou en conduisant une Volvo, ou en allant au musée...

Le mouvement beat est bel et bien mort. Et c'est cette éviden-

Le mot du jour

CONCOURS

La Presse

DANS LA PRESSE AUJOURD'HUI

ON Y GAGNE, ON Y GAGNE

Tous les détails dans le cahier Livre

DICTIONNAIRES LE ROBERT

Tout le trésor de la langue

Le Grand Robert de la langue française en 9 volumes, une valeur de plus de 1 000 \$!

Transport en commun : les maires du Grand Montréal sont plus divisés que jamais

ÉRIC CLÉMENT

■ C'est divisée sur la question du transport en commun régional que la Table des préfets et maires du Grand Montréal (TPM) présentera demain au nouveau ministre des Transports, Jean Campeau, sa contre-proposition au projet de loi 102.

Le maire Bourque a eu beau inviter les maires à la solidarité, il n'a pu rallier tout le monde à cette contre-proposition qui vise à modifier le projet de réorganisation du transport en commun régional mis de l'avant par l'ex-ministre Jacques Léonard.

La TPM avait soutenu majoritairement cette contre-proposition le 10 octobre, mais 51 maires sur 133 (des MRC Mirabel, Vaudreuil-Soulanges, Lajemmerais, L'Assomption et Beauharnois-Salaberry) s'y étaient opposés, tandis que la MRC de Roussillon (11 maires) s'était abstenue.

« Mirabel ne sera pas partie prenante de cette proposition », a dit le maire de

Mirabel, Hubert Meilleur, un des « dissidents », comme les appellent les maires favorables au projet qui avancent que les dissidents représentent 10 % de la population du Grand Montréal. D'un ton ferme, M. Meilleur a dit que « des autobus qui se promènent avec deux ou trois personnes, ce n'est pas normal ». « On n'est pas des Ti-Coune, en banlieue », a-t-il lancé.

Le maire de Vaudreuil, Luc Tison, a ajouté que le plan proposé correspondait à un coût de 14 000 \$ par an et par usager dans sa municipalité et qu'il en coûterait 200 000 \$ à la ville de Ste-Madeleine-de-Rigaud où il y a... six usagers, a-t-il dit.

M. Meilleur juge inacceptable que les municipalités de la région aient dépensé, en 1993, 1,1 milliard pour le transport alors qu'Ottawa et Québec enregistraient un excédent de 900 millions, selon une étude de la TPM. Le maire de L'Assomption, Robert Toupin, s'est plaint du poids de Montréal, Laval et Longueuil dans la composition de la future Agence métropolitaine de trans-

port qui sera chargée du transport régional.

Le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, a plaidé en faveur de la contre-proposition, car « elle précise notre vision plutôt que de se la faire imposer » par Québec. Le maire Jean-Bosco Bourcier, de Châteauguay, a souligné que la question était une « Tour de Pise ». « On s'est tellement penché (la-dessus) qu'on va bientôt être à l'horizontale », a-t-il lancé, ajoutant « pourquoi créer un plan de développement alors qu'on n'en a pas les moyens ».

Le 20 octobre, 19 maires de la région Vaudreuil-Soulanges avaient bloqué un train de banlieue à l'Île-Perrot pour protester contre le projet de loi 102. Des maires estiment qu'il faut renégocier les conventions collectives des employés des sociétés de transport. « On paie 40 % de plus sur nos lignes car les autobus (sic) sont payés à ne rien faire », a dit M. Bourcier.

La TPM a finalement décidé de « poursuivre sa réflexion » sur la question en mettant sur pied un comité qui

élaborera un plan en tenant compte de sa capacité de le financer. Le maire Bourque pense que la rencontre avec le ministre Campeau se fera de façon « remarquable », car les maires « savent se respecter ». Il croit que cela prendra du temps à faire accepter la proposition qu'il soutient par les maires dissidents.

Le maire Tison a dit à *La Presse* que si le projet de loi passe, les dépenses imposées à sa municipalité ne seront pas inscrites au budget. « On enverra un compte spécial aux citoyens. On fera un règlement d'emprunt et la population décidera par référendum. Si c'est non, le gouvernement aura un problème. »

Mis à part le dossier du transport, le colloque a planifié une mission économique à Boston pour mars. Les participants ont débattu si longtemps la question du matériel promotionnel à produire pour vanter la région qu'un maire a déclaré que la discussion allait finir par coûter plus cher que le voyage à Boston lui-même !

Meurtre rue Amherst : la victime était un vendeur de drogue du quartier gay

■ Michel Charron, 48 ans, l'homme dont le corps a été découvert par la police, jeudi soir, à l'intérieur de son domicile du 1862, rue Amherst, à Montréal, était connu comme un revendeur de drogue opérant dans les bars du quartier gay.

Selon la police, la victime aurait reçu pas moins d'une dizaine de coups de couteau au thorax et l'agression se serait produite en pleine rue, en face du logement de Charron. De nombreuses traces de sang sur la porte d'entrée, ainsi que dans l'escalier et sur le mur de cette dernière menant à l'étage, portent les enquêteurs à croire que la victime aurait été attaquée au moment où elle entraînait ou sortait de chez-elle.

Malgré la gravité de ses blessures, Charron aurait réussi à grimper l'escalier menant au deuxième étage et à se rendre jusque dans le salon, où il s'est finalement affaibli. C'est d'ailleurs à cet endroit que les policiers l'ont découvert peu après 20 h jeudi.

C'est un piéton passant devant le logement qui a remarqué les nombreuses traces de sang et a alerté la police.

La police possède peu d'indices pour élucider ce meurtre.

Quant au mobile du crime, le vol pourrait être à l'origine puisque le portefeuille de la victime a été volé. Toutefois, les policiers n'écartent aucune piste puisqu'il pourrait aussi s'agir d'une histoire de drogue qui a mal tourné.

Des maires se regroupent contre les coupures de Québec

Presse Canadienne

■ Le maire d'Aylmer, Marc Croteau, entend faire front commun avec d'autres municipalités afin de s'opposer aux réductions de transfert annoncées par le gouvernement du Québec.

Selon M. Croteau, ces réductions pourraient se traduire par une augmentation de 1,5 pour cent du compte de taxes des contribuables de la ville d'Aylmer, qui doit adopter son budget dans une semaine.

Le maire dénonce aussi le fait que cette réduction de transferts ne s'applique pas également à toutes les municipalités du Québec. De fait, six villes-centres, parmi 31 au Québec, recevront une compensation financière pour couvrir les dépenses supplémentaires qu'elles doivent assumer pour offrir certains services aux villes périphériques.

M. Croteau reconnaît que Montréal a droit à une considération spéciale de la part de ses banlieues, mais que la situation est bien différente pour les municipalités entourant certaines autres villes-centres, notamment Hull.

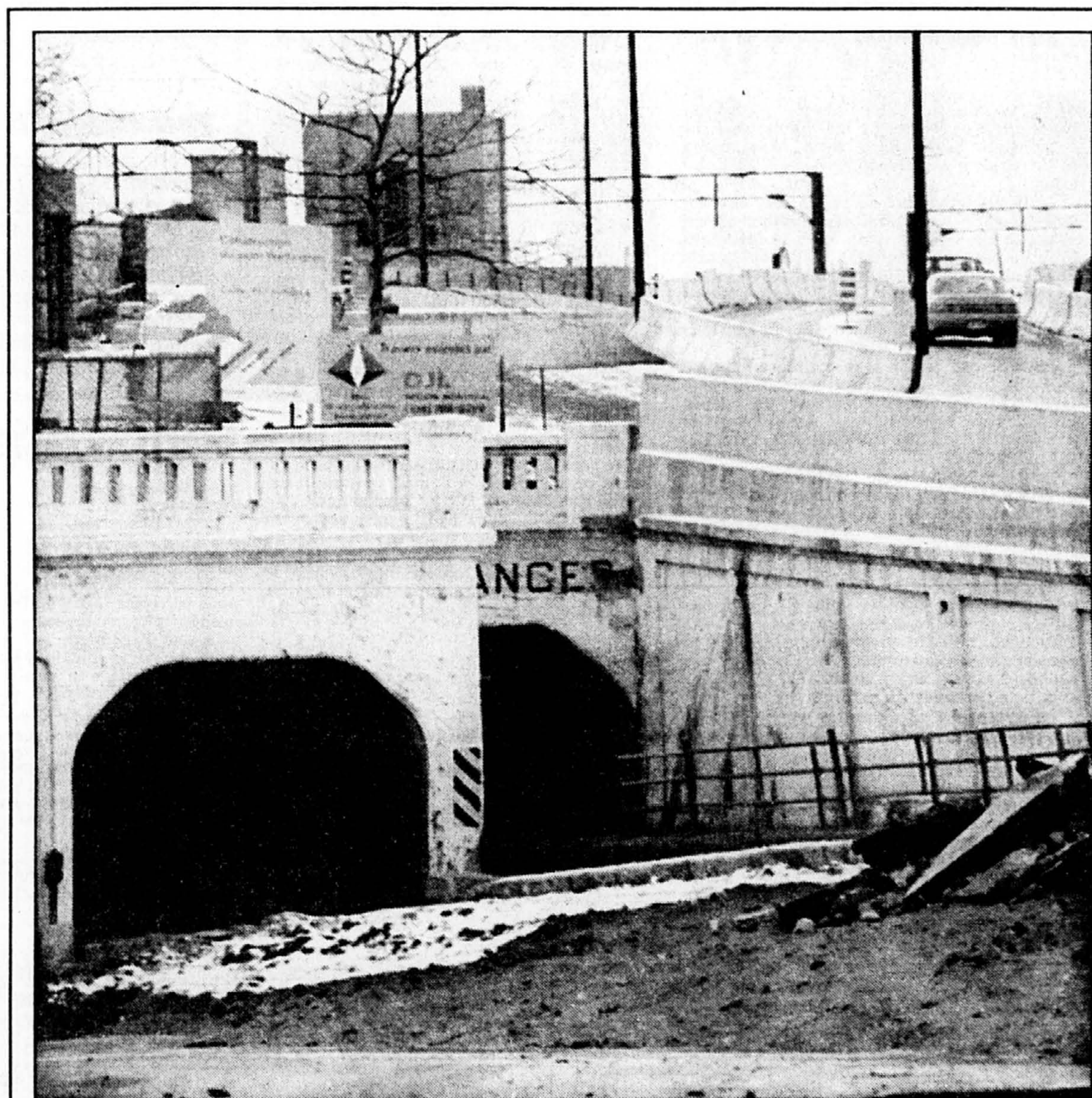


PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Depuis vendredi, les automobilistes venant du centre-ville n'ont plus à emprunter le tunnel Wellington pour se rendre dans le quartier Pointe-Saint-Charles.

Le « tunnel de la noirceur » n'est plus, vive le pont Wellington

ÉRIC TROTIER

■ Les automobilistes qui doivent franchir le canal Lachine pour passer du centre-ville au quartier Pointe-Saint-Charles (ou vice-versa) n'ont plus l'obligation, depuis vendredi, de traverser l'effrayable tunnel Wellington, fermé à jamais depuis lors. Désormais, ils peuvent emprunter le tout nouveau pont qui porte le même nom et qui est situé tout à côté de l'ancien tunnel.

L'aménagement, qui a coûté près de 20 millions de dollars, n'est pas encore tout à fait terminé ; deux voies (sur quatre) sont pour le moment praticables. Mais les automobilistes et les piétons peuvent passer d'un point à l'autre avec beaucoup plus d'assurance qu'autrefois.

Construit au début des années 1930, le « tunnel de la noirceur », comme les habitants le surnommaient, était trop étroit, trop sombre, trop bas... trop dangereux.

« Il avait été conçu pour laisser passer des camions beaucoup moins gros que ceux d'aujourd'hui », rappelle le lieutenant Denis Desrochers, du poste 24 de la police de la CUM. Par conséquent, les camionneurs devaient passer par les rues des quartiers avoisinants pour traverser le secteur. Cela causait d'énormes problèmes de circulation. « En outre, il arrivait plusieurs fois par année que des camions trop hauts restent pris dans le tunnel », ajoute le lieutenant.

La hauteur insuffisante du tunnel n'était pas son seul problème, loin de là. Les automobilistes peu habitués de s'y aventurer étaient frappés, même en plein jour au mois de juillet, par le noir total dans lequel ils venaient de pénétrer. Voilà une autre cause d'accidents.

Enfin, le troisième principal problème du tunnel était dû à son système d'écoulement des eaux pluviales. « Aussitôt qu'il pleuvait le moindre, ça se transformait en patau-

geoire », raconte un résident du secteur, Edward Presley, qui traverse tous les jours le tunnel à pied.

Bref, il était temps que la Ville de Montréal et les gouvernements s'entendent pour condamner le vieux tunnel et le remplacer par un pont tout neuf. Au printemps prochain, si les derniers travaux se déroulent comme prévu, les conducteurs pourront emprunter deux voies dans chaque direction.

Mais... rien n'est parfait. Hier midi, M. Presley (qui préfère se faire appeler M. Edwards pour éviter toute méprise avec Elvis) a tenté de traverser le pont avec un ami qui circule en fauteuil roulant. « Wow ! C'était vraiment dangereux pour lui d'essayer de passer par là. Le trottoir (qui borde le pont) n'est pas fait pour accueillir les personnes handicapées. Et puis, il y avait toutes sortes de morceaux de bois et de débris... Il a dû rebrousser chemin. »

L'EXPRESS DU MATIN

RAID RÉUSSI AU CAFÉ HOLLYWOOD

■ Un chien pisteur, spécialement entraîné pour flairer la présence de stupéfiants, a permis aux enquêteurs de la police de la CUM de réaliser une importante saisie vendredi dans un bar de la métropole. Peu après 21 h, les agents de la section des stupéfiants ont fait irruption au Café Hollywood, au 5293, avenue du Parc. Sur place, deux kilos de cocaïne ainsi que 2,5 kilos d'une substance dérivée de l'héroïne ont été découverts. De plus, les policiers ont mis la main sur un revolver de calibre 357 magnum chargé, ainsi que sur une somme de 15 000 \$ qui était dissimulée dans un mur. Les policiers ont dû ouvrir les murs dans un bureau afin de localiser l'argent. Deux personnes, dont le propriétaire du bar ainsi qu'un employé, ont été arrêtés.

INCENDIE MORTEL EN ESTRIE

■ Un homme de 25 ans a perdu la vie, tôt hier matin, lorsqu'un incendie s'est déclaré à l'intérieur de sa résidence, sur la rue Boissonneau, à Saint-Claude, près de Windsor, en Estrie. C'est le voisin de ce dernier qui a avisé les policiers et les pompiers après avoir senti une odeur de fumée qui se dégageait de la maison voisine. À l'arrivée des agents, le voisin a mentionné aux policiers qu'il pourrait y avoir quelqu'un à l'intérieur de la maison en flammes. Les policiers ont pénétré dans la maison en rampant sur le plancher pour découvrir à l'intérieur un homme recroquevillé sur lui-même. Les agents ont réussi à l'évacuer, mais son décès devait être constaté quelques heures plus tard au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

DEUX BLESSÉS À LAVAL

■ Deux personnes ont été grièvement blessées, vers minuit vendredi, à Laval. L'accident est survenu sur l'autoroute des Laurentides à la hauteur de la 440. Selon la police, le conducteur de l'automobile, un homme de 44 ans, aurait perdu la maîtrise de son volant lors d'un dépassement à haute vitesse. L'automobile a fait une embardée puis plusieurs tonnes avant de s'immobiliser entre les deux voies de l'autoroute.

CYCLISTE TUÉ PAR UN CHAUFFARD

■ Un cycliste a été tué vers les 3 h 30 dans la nuit de vendredi à samedi alors qu'il circulait sur la rue Deschambault à Gatineau, en Outaouais. Le chauffard a pris la fuite immédiatement après l'accident. La victime qui a subi de graves blessures à la tête est décédée peu de temps après son admission à l'hôpital. La police recherche une automobile dont le pare-brise aurait été fracassé.

RECHERCHÉ POUR CINQ VOLS

■ La police de la CUM demande la collaboration du public afin de mettre la main au collet d'un individu soupçonné d'avoir commis cinq vols qualifiés au même endroit. Le modus operandi de l'individu consiste à se présenter dans un commerce situé au 1243, rue University, et, simulant une arme, exige de manière agressive à ce qu'on lui remette le contenu du tiroir-caisse. Le suspect est âgé de 25 à 30 ans, mesure 1,75 m, pèse 80 kg, a les cheveux bruns et est chauve sur le dessus de la tête. Toute information doit être transmise aux enquêteurs en composant le 280-2525 ou le 280-2225.

DEUX VOLEURS RECHERCHÉS

■ Dans la soirée de vendredi le 28 juillet 1995, vers 21 h 10, deux individus (photo ci-dessous) se rendent au 3565 de la rue Dandurand, soit au dépanneur Bonisoir (S.P. Engr.), sis à l'intersection de la 15^e Avenue, dans le quartier Rosemont à Montréal. Les intrus se présentent au caissier, prétextant y effectuer des achats. Pendant que l'un d'eux fait le guet, l'autre, brandissant un gros couteau, contraindrait l'employée de lui remettre la recette dont il s'empare. Les agresseurs s'enfuient à pied vers le nord. Les assaillants sont âgés dans la vingtaine avancée et s'expriment en français. Tous les deux mesuraient environ 1,78 m, mais ne pesaient que quelque 68 kg. Ils avaient de courts cheveux foncés et chacun était coiffé de casquette portée sens devant derrière dont l'une arborait l'emblème Harley Davidson. Toute information peut être communiquée au programme Info-Crime en composant le 393-1133.



Le projet du « Grand Montréal Bleu » est enfin lancé

ÉRIC CLÉMENT

■ Le Grand Montréal Bleu, cet ambitieux projet régional de développement récréo-touristique et de mise en valeur des cours d'eau, a été endossé hier par la Table des préfets et maires du Grand Montréal (TPM).

« On passe à l'action », s'est réjoui le maire de Montréal, Pierre Bourque, à l'issue du 3^e colloque annuel de la TPM, qui se déroulait à Montréal vendredi et hier.

En effet, les 133 maires et préfets de la région ont décidé de créer un comité permanent qui recensera les propriétés publiques et parapubliques du Grand Montréal situées en bordure de cours

d'eau et qui demandera à Québec et Ottawa d'imposer un moratoire sur la vente de leurs propriétés également situées au bord de l'eau.

Il aura également à favoriser la création de sociétés intermunicipales sur le modèle de la Corporation de mise en valeur de la rivière des Mille-Iles et à se préoccuper de la rentabilité et du financement public et privé du projet. Il devra s'assurer de l'implication harmonieuse de Québec et d'Ottawa et présenter un rapport lors du prochain colloque, en 1996.

La TPM veut ainsi améliorer l'environnement et la qualité de vie des citoyens du Grand Montréal tout en générant une activité économique et

touristique qui devrait profiter aux municipalités de toute la région.

Les projets de désenclavement du canal Lachine, du canal de Soulanges et de la rivière des Prairies, près du barrage d'Hydro-Québec, ont été déclarés « prioritaires ». Le maire de Vaudreuil, Luc Tison, était très attentif aux débats car il souhaite rouvrir le canal de Soulanges ce qui assurera une navigation de plaisance plus agréable et plus facile, loin de la voie fluviale fréquentée par la marine marchande.

« Nous devons changer les écluses, ce qui coûtera plusieurs millions, explique-t-il. Les bénéfices réalisés avec la mise en valeur de la rivière des Mille-Iles montrent que ce genre d'initiative

attire les touristes, notamment américains. On a déjà des projets hôteliers et résidentiels pour 31 millions. »

Le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, est enchanté par le projet Grand Montréal Bleu car il pense que cette association régionale attirera investisseurs privés comme publics.

La Table des préfets et maires a aussi demandé au gouvernement et aux villes de la région de Montréal de faire en sorte que le programme d'assainissement des eaux soit achevé au plus tard en 2000. Elle a adopté une résolution pour que ce soit réalisé « en maintenant le cadre financier prévu actuellement ». Elle souhaite aussi que Québec « finalise » les programmes d'assainissement industriel et agricole de la région.

Le futur hôpital de Lachenaie : le dernier bastion de la santé

STÉPHANE MAILHOT
collaboration spéciale

Montréal perd de la population en faveur des banlieues, causant un grave problème aux services de santé qui desservent ces dernières. Les villes qui forment la ceinture métropolitaine ne peuvent pas nécessairement fournir tous les soins pour une telle migration de population. Pour remédier à ce problème, il faut transférer des services de santé vers la périphérie et fermer en partie ceux de la métropole, un enjeu majeur qui demande de gros investissements comme le projet de 115 millions à Lachenaie.

D'ici l'an 2000, la ville de Lachenaie va accueillir un hôpital de 450 lits de courte durée. C'est la promesse formulée par Jacques Parizeau lors de la dernière campagne électorale. Situé dans le sud de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Moulins, le futur hôpital, qui devrait être construit à la jonction des autoroutes 40 et 640, aura à desservir en outre la population de Terrebonne et Mascouche, soit 102 000 personnes. De plus, il devra accueillir des malades de la MRC de l'Assomption (Repentigny, Charlemagne, L'Assomption...) soit une population d'environ 350 000 individus.

Le 18 janvier dernier, dans une lettre adressée à M. Jean-Pierre Arseneault, président du conseil d'administration de la Régie régionale de la Santé de Lanaudière, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, reconnaît dès l'arrivée au pouvoir du gouvernement péquiste, les énormes besoins de la région en services socio-sanitaires. Le 18 janvier 1995, la députée Jocelyne Caron annonçait la décision du ministre Rochon d'élaborer deux programmes l'un pour l'implantation d'un Centre hospitalier de soins de courte durée dans la MRC des Moulins; le second pour analyser la transformation de la vocation de l'actuel Centre hospitalier Le Gardeur en centre multivocationnel.

En regardant de plus près l'emplacement le plus plausible pour l'implantation d'un Centre hospitalier dans le sud de Lanaudière, on constate que cette décision suscite la controverse. Pour Mme Jocelyne Caron, « le plan fonctionnel et technique (PFT) est très clair, c'est un hôpital dans la MRC des Moulins qu'on (le gouvernement) a promis, mais qui va desservir les deux populations parce qu'on s'est entendu sur un changement de vocation pour Le Gardeur... Le futur hôpital aurait dû se retrouver à la jonction de l'autoroute 640 et de la 25, plus près du cœur des Moulins ou de la montée Dumais ».

Par contre, la MRC de l'Assomption demeure perplexe face à l'emplacement et demande que celui-ci soit à Charlemagne (un terrain entre les deux MRC). Elle veut ainsi garder sa représentativité dans les soins de santé. Mais pour Mme Caron, la transformation de l'hôpital Le Gardeur implique que la MRC de l'Assomption aura son mot à dire « Elle va se retrouver dans le comité », dit-elle.

L'urgence Le Gardeur
Le Centre hospitalier de Repentigny sera transformé afin de fournir des soins de longue durée. Rien n'est encore déterminé, mais le Centre aura probablement une spécialisation en réadaptation et, ou, en psychiatrie. Ce qui demeure assuré, c'est la fermeture de la salle d'urgence, vu la proximité qu'aura celle de Lachenaie. Quant à Mme Boyer, le CHLG se retrouve devant un problème. « Il faudra répondre aux normes du ministère pour avoir des lits de longue durée, ce qui laisserait peut-être juste 120 places. Est-ce avantageux ? ».

Un projet né en 1987
Comme le rapporte la Régie de Lanaudière, c'est en 1987 qu'une citoyenne, Ginette Duchesne, met sur pied un comité pour la construction d'un hôpital dans la MRC des Moulins. Une pétition de 27 000 signatures appuie la demande du comité.

En 1989, lors du Sommet permanent de Lanaudière, le projet se classe au premier rang des 66 projets présentés au colloque de la zone des Moulins. Par la suite, on le retrouve au second rang sur 199 projets lors du forum régional du Sommet économique permanent de Lanaudière. Il est alors question d'un hôpital de 250 lits, alors que celui de Repentigny garde sa vocation.

En 1991, une étude de faisabilité est élaborée par un comité formé de la Régionale

pas le nombre de clients qui peut y passer. Il n'y a pas d'expertise, selon elle, du potentiel des cliniques externes, de ce que représente le virage ambulatoire et la chirurgie d'un jour.

La croissance la plus élevée

La grande région de Lanaudière compte le plus haut profil socio-démographique au Québec. Dans sa partie nord, elle se compose des MRC de Joliette, d'Autray, de Montcalm et de la Mattonville, alors que le sud englobe la MRC des Moulins et de L'Assomption.

Selon les derniers chiffres de 1991, Lanaudière comptait une population globale de 346 000 personnes dont 156 959 au nord (45 %) et 189 445 au sud (55 %).

Pour le Bureau de la statistique du Québec, le taux de croissance prévisible pour le nord de Lanaudière est de 26,9 %. Quant à celui de Lanaudière-sud, il est de 72,3 % alors que l'ensemble du Québec se situe à 14,5 %.

Cela signifie que le Centre hospitalier de Lachenaie, en supposant que sa construction soit bien achevée comme prévu pour l'an 2000, devra desservir une clientèle dans le Sud de 259 148 personnes en 2001 et de 326 456 en 2011.

Selon plusieurs études menées (ou commandées) par la Régie régionale de la Santé de Lanaudière, la région de Lanaudière se situe sous la norme provinciale quant au total de lits disponibles par habitant. La disponibilité atteint 1,94 lits / 1 000 habitants dans Lanaudière, alors que le ratio de la région Montréalaise est de 6,32 lits / 1 000 habitants.

Le Conseil régional de la santé et des services sociaux Laurentides-Lanaudière appuie par une étude, qu'en 1996 la MRC des Moulins aura un besoin de 357 lits de courte durée physique, ce chiffre passera à 434 lits en 2001 et à 631 lits en 2011. Cette demande en lits ne tient absolument pas compte des lits qui demeurent accessibles à Repentigny.

Pour ce qui est de la demande en lits de soins de longue durée, une norme ministérielle (norme Désy) prévoyait un besoin global, pour les MRC de L'Assomption et des Moulins, de 301 lits en 1996 et de 520 lits en 2001.

La Régie régionale de Lanaudière rapporte enfin que le degré d'autosuffisance en hospitalisation de courte durée est de 58,84 % pour Lanaudière et de 147,09 % pour Montréal.

Un projet né en 1987

Comme le rapporte la Régie de Lanaudière, c'est en 1987 qu'une citoyenne, Ginette Duchesne, met sur pied un comité pour la construction d'un hôpital dans la MRC des Moulins. Une pétition de 27 000 signatures appuie la demande du comité.

En 1989, lors du Sommet permanent de Lanaudière, le projet se classe au premier rang des 66 projets présentés au colloque de la zone des Moulins. Par la suite, on le retrouve au second rang sur 199 projets lors du forum régional du Sommet économique permanent de Lanaudière. Il est alors question d'un hôpital de 250 lits, alors que celui de Repentigny garde sa vocation.

En 1991, une étude de faisabilité est élaborée par un comité formé de la Régionale

de Lanaudière et du ministère de la Santé et des Services sociaux, touchant l'implantation d'un hôpital dans la MRC des Moulins. L'année 1994 annonce un consensus sur la construction d'un hôpital majeur pour desservir le sud de Lanaudière.

Le ministre de la Santé et des services sociaux, Jean Rochon, reconnaît dès l'arrivée au pouvoir du gouvernement péquiste, les énormes besoins de la région en services socio-sanitaires. Le 18 janvier 1995, la députée Jocelyne Caron annonçait la décision du ministre Rochon d'élaborer deux programmes l'un pour l'implantation d'un Centre hospitalier de soins de courte durée dans la MRC des Moulins; le second pour analyser la transformation de la vocation de l'actuel Centre hospitalier Le Gardeur en centre multivocationnel.

450 lits ne suffiront pas

« D'ici cinq ans, il faudra penser à construire un hôpital de longue durée dans la MRC des Moulins », d'expliquer Mme Boyer. « Et à ce point de vue là, la Régie cherche un terrain assez grand pour accueillir les soins de longue durée dans dix ans ».

Toujours selon Mme Boyer, le conseil d'administration du Centre hospitalier Le Gardeur a fait la demande pour être gestionnaire du nouveau Centre hospitalier de Lachenaie. M. Jacques Ménard, directeur du projet de nouvel hôpital pour la Régie, confirme non seulement que l'administration du CH Le Gardeur sera celui de l'hôpital de Lachenaie, mais confirme que la Régie recommandera le transfert pur et simple du CHIG à Lachenaie.

En regardant de plus près l'emplacement le plus plausible pour l'implantation d'un Centre hospitalier dans le sud de Lanaudière, on constate que cette décision suscite la controverse. Pour Mme Jocelyne Caron, « le plan fonctionnel et technique (PFT) est très clair, c'est un hôpital dans la MRC des Moulins qu'on (le gouvernement) a promis, mais qui va desservir les deux populations parce qu'on s'est entendu sur un changement de vocation pour Le Gardeur... Le futur hôpital aurait dû se retrouver à la jonction de l'autoroute 640 et de la 25, plus près du cœur des Moulins ou de la montée Dumais ».

Par contre, la MRC de l'Assomption demeure perplexe face à l'emplacement et demande que celui-ci soit à Charlemagne (un terrain entre les deux MRC). Elle veut ainsi garder sa représentativité dans les soins de santé. Mais pour Mme Caron, la transformation de l'hôpital Le Gardeur implique que la MRC de l'Assomption aura son mot à dire « Elle va se retrouver dans le comité », dit-elle.

L'urgence Le Gardeur

Le Centre hospitalier de Repentigny sera transformé afin de fournir des soins de longue durée. Rien n'est encore déterminé, mais le Centre aura probablement une spécialisation en réadaptation et, ou, en psychiatrie. Ce qui demeure assuré, c'est la fermeture de la salle d'urgence, vu la proximité qu'aura celle de Lachenaie. Quant à Mme Boyer, le CHLG se retrouve devant un problème. « Il faudra répondre aux normes du ministère pour avoir des lits de longue durée, ce qui laisserait peut-être juste 120 places. Est-ce avantageux ? ».

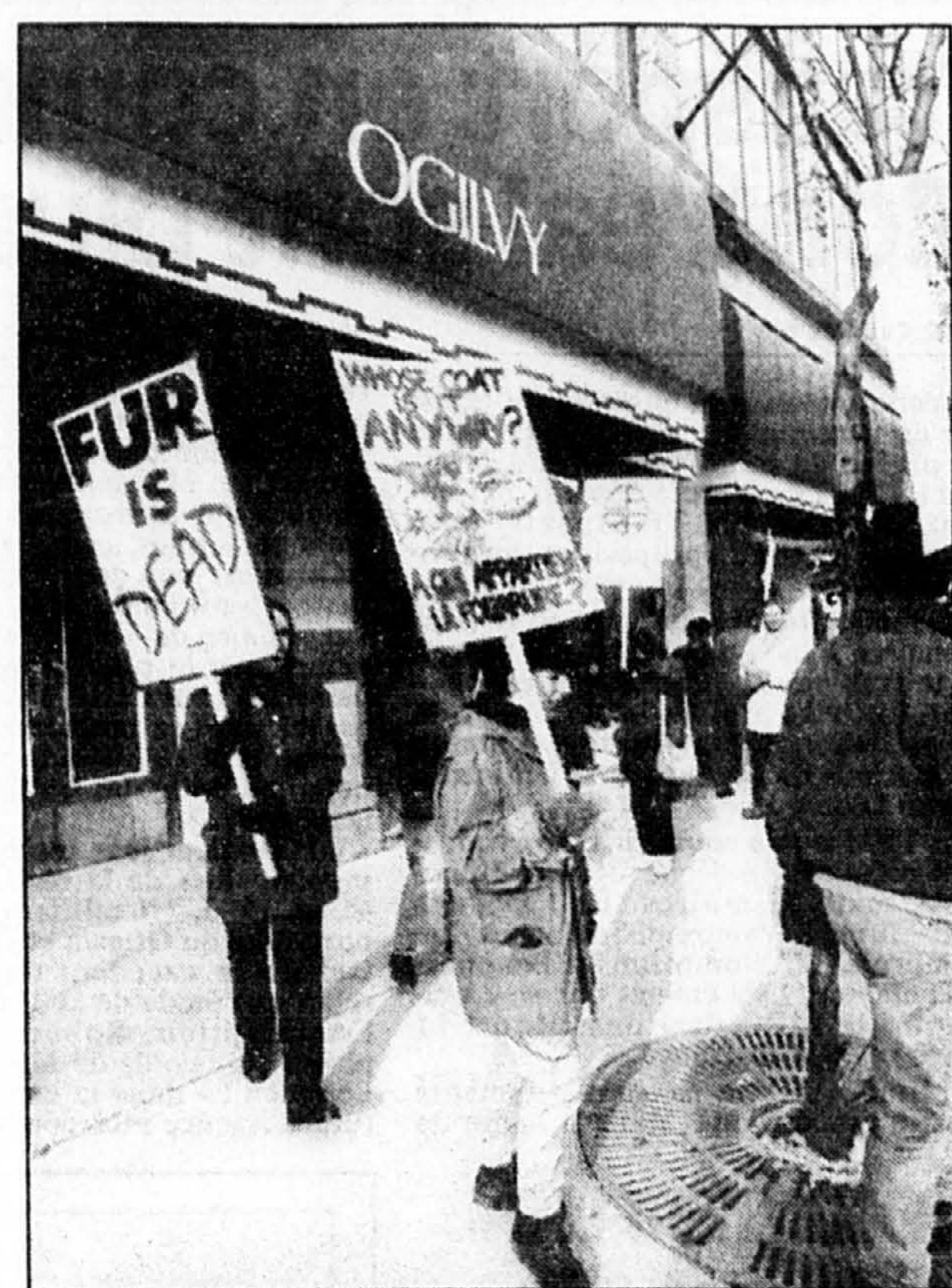


PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Tradition d'automne

Ils font presque partie des traditions d'automne. Comme chaque année, une vingtaine de militants anti-trap-page d'animaux ont défilé hier midi devant le magasin Ogilvy, rue Sainte-Catherine, à Montréal, pour dénoncer l'industrie de la fourrure. La manifestation, qui n'a pas eu l'heur d'émouvoir la direction et les clients du magasin bien connu, s'est déroulée sans anicroche, les protestataires se contentant de réciter des slogans sur les « meurtres » de milliers d'animaux qui servent à fabriquer des manteaux de fourrure.

Confiscation contestée

Agence France-Presse
WASHINGTON

Une habitante de Detroit ne pouvait deviner que son mari utiliserait un jour sa voiture pour se livrer à des activités répréhensibles au regard de la loi avec une prostituée : cela n'a pas empêché son véhicule d'être saisi par la justice et vendu, une procédure que son ancienne propriétaire conteste avec la dernière énergie.

La Cour Suprême des États-Unis doit se pencher mercredi sur cette question, sur laquelle l'administration et les avocats de Tina Bennis ont des vues totalement divergentes.

La voiture de Tina Bennis, une Pontiac vieille de onze ans, a été vendue pour la somme de

300 dollars. Les autorités américaines pratiquent depuis longtemps ces confiscations de biens utilisés pour un délit, notamment dans leur lutte contre le trafic de drogue.

« De nombreuses personnes totalement innocentes se voient dépossédées de leurs biens lors de procédures de confiscation », déplore ainsi l'un des avocats de Tina Bennis, Stefan Herpel, selon lequel ces procédures ont conduit à des « abus incroyables ».

L'administration américaine et le Département de la Justice ne veulent rien entendre. Les propriétaires doivent prendre « toutes les mesures raisonnables » pour éviter d'éventuelles saisies et confiscations.

RÉSULTATS	
Le Mini	Tirage du 95-11-24
NUMÉROS	LOTS
460173	50 000 \$
60173	5 000 \$
0173	250 \$
173	25 \$
73	5 \$
46017	1 000 \$
4601	100 \$
460	10 \$

INTER	
NUMÉROS	LOTS
437537	250 000 \$
37537	2 500 \$
7537	250 \$
537	25 \$
37	10 \$

Quotidienne	
Tirages du 95-11-19 au 95-11-25	
3	4
DIMANCHE	083 1225
LUNDI	746 2078
MARDI	873 4474
MERCREDI	304 7420
JEUDI	539 3682
VENDREDI	418 9391
SAMEDI	536 0464

Banco	
Tirage du 95-11-24	
1 2 4 8 15	
16 26 27 30 34	
39 42 44 45 46	
47 50 51 53 57	
Prochain tirage: 95-11-25	

SUPER 7	
Tirage du 95-11-24	
10 21 29 35 37 43 45	
Numéro complémentaire: 23	

Extra	
Tirage du 95-11-24	
NUMÉRO LOT	
459554 100 000 \$	
T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES	
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.	

RÉSULTATS	
649	Tirage du 95-11-25
3 5 8 9 37 38	
Numéro complémentaire: 29	

Extra	
Tirage du 95-11-25	
NUMÉROS	LOTS
171849	100 000 \$
71849	1 000 \$
1849	250 \$
849	50 \$
49	10 \$
9	2 \$

SELECT	
Tirage du 95-11-25	
1 9 21 28 32 38	
Numéro complémentaire: 34	
MISE-TOT 1 13 33 38	
GAGNANTS	LOTS
51	980,40 \$

SUPER 7	
Tirage du 95-11-24	
10 21 29 35 37 43 45	
Numéro complémentaire: 23	
Extra Super 7	
Tirage du vendredi	
NUMÉROS	LOTS
459554	100 000 \$
59554	1 000 \$
9554	250 \$
554	50 \$
54	10 \$
4	2 \$

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUEBEC
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MAISON D'ACCUEIL POUR FEMMES EN DIFFICULTÉ

Le Chainon, c'est aussi la liberté
Depuis 60 ans

Tél.: 845-0151

AVENTURE ELECTRONIQUE

PLUS QU'2 JOURS

14 MOIS SANS RIEN PAYER!

COLOSSALE VENTE D'AVANT-NOËL

TV, VIDÉO, AUDIO, HAUT-PARLEURS

SONY

ENSEMBLE AUDIO PRO-LOGIC AVEC 5 ENCEINTES ACOUSTIQUES

1299⁰⁰

COMPLET 2499⁰⁰

MAGNÉTOSCOPE HI-FI STÉRÉO

RÉCEPTEUR MONITEUR 27" STÉRÉO

TRINITRON 27 STÉRÉO

150 points de vente!

BROSSARD 8100 boul. Taschereau (514) 923-8100

CENTRE FAIRVIEW Entrée boul. Brunswick (514) 630-6815

CHATEAUGUAY 19 boul. St-Jean-Baptiste (514) 988-2005

DÉCARIE 6900 boul. Décarie, Carrefour (514) 733-6900

LASALLE 7800 boul. Newman (514) 595-7800

LAVAL 3956 Autoroute 440, Décarie (514) 686-3956

LONGUEUIL 3714 Chemin Chambly (514) 674-3714

MONTRÉAL 3520 boul. St-Joseph (514) 255-3520

ST-LEONARD 4350 boul. Métropolitain E. (514) 722-4550

SHERBROOKE 3280 boul. Portland (819) 346-6633

TROIS-RIVIÈRES Carrefour Trois-Rivières-Ouest (819) 691-4520

Place Montréal Trust (514) 282-0432

Complex Desjardins (514) 287-9696

Montréal 1563 Mont-Royal (514) 528-5201

Les Halles de Granby (514) 776-7844

Sherbrooke Carrefour de l'Estrie (819) 820-1732

Repentigny Galeries de la Rive-Nord (514) 582-5094

Place Alexis Nihon • **Complex Desjardins** • **Place Desmarais** • **Carrefour de l'Estrie** • **Les Galeries** • **Joliette** • **Centre Lovel** • **Galeries Montcalm** • **Place Montréal Trust** • **Carrefour du Nord** • **Carrefour Richelieu** • **Galeries Rive-Nord** • **Les promenades de Sorel** • **Promenade St-Basile** • **Galeries de Terrebonne** • **Place Versailles**

La France est-elle réformable ?



LOUIS-BERNARD
ROBITAILLE

collaboration spéciale
PARIS

La question de savoir si la France est réformable — en-dehors de crises majeures, guerres civiles et autres révolutions — est une fois de plus d'actualité.

La Sécurité sociale, bien qu'elle rembourse de plus en plus mal les soins de santé, croule sous des déficits de plus en plus monstrueux. Le budget de l'Etat lui-même a une dette actuelle de plus de 3000 milliards de francs (près de 1000 milliards de dollars au cours actuel). Le premier ministre Juppé, déjà si incroyablement impopulaire qu'il n'a plus rien à perdre auprès de l'électorat, a présenté il y a dix jours son plan de redressement de cette vieille « Sécu » : il incluait, outre des coupures de service et des mesures de rationalisation, une ponction brutale de un p.c. sur tous les revenus particuliers (survenant après une hausse de deux pour cent sur la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) l'été dernier. Plan de redressement qui, pour une fois, comportait des réformes de structure, à la fois sur la gestion des caisses ré-

gionales d'assurance-maladie, et sur la consommation médicale elle-même. D'où l'étonnement admiratif des parlementaires devant ce courage réformateur, d'où les félicitations de l'ancien ministre des Affaires sociales Simone Veil, qui avouait « n'avoir jamais cru que M. Juppé irait aussi loin ». Bref, tout le monde louangeait le premier ministre Juppé (environ 18 p. cent de satisfaits dans les sondages) pour son audace.

Résultat tangible dès vendredi : dans ce qui n'est pour l'instant qu'une première vague de réactions syndicales, on peut dire que la moitié du pays s'est retrouvé paralysé pendant toute la journée. Dans Paris régnait un calme surréaliste. Ayant un déplacement à faire (par dévouement professionnel) j'ai vérifié si par hasard il ne restait pas quelques métros égarés par-ci par-là. Résultat : il restait un peu de vie sur une seule ligne — Montreuil-Pont de Sevrès — et qui est également la plus inutile de toute la ville. En vingt ans, je n'avais jamais vu une grève aussi complète du métro.

Côté RER (réseau régional), arrêt à peu près total. Pour les trains de banlieue, encéphalogramme quasiment plat : un pour cent du trafic environ, des gares désertes, et de la musique symphonique (toujours mauvais signe) crachée par les haut-parleurs.

PARIS FRANCE

Fait plus rare : même les grandes lignes et le TGV étaient pratiquement à zéro sauf, mystère opaque, l'Eurostar vers Londres, où dix départs sur douze étaient assurés (mais il y eut finalement blocage de deux trains par des grévistes). Qui dit grève dit fonctionnaires : la poste y passa pratiquement au complet. Mais, pourquoi rater l'occasion, les compagnies aériennes Air France et Air Inter, qui font face à un drastique plan de redressement, se joignirent au mouvement, lequel de toute façon était assuré par les contrôleurs aériens : il n'y eut pas un avion de la journée.

On s'attendait à de meurtriers embouteillages et autres empoignades sanglantes d'automobilistes coincés dans toutes les rues de Paris. En fait, la grève s'annonçait si générale que beaucoup de gens étaient restés chez eux. A midi pétante, place de l'Opéra, le café L'entracte, qui est à cette heure-là normalement envahi par des dizaines d'employés des agences de voya-

ges ou aériennes et de commerces de luxe, avait l'air fermé : deux clientes mélancoliques au comptoir et une salle parfaitement vide. En clair : les employés du privé, entraînés par la grève des transports, avaient pris (à leurs frais) un jour de congé. Et on ne travaillait plus du tout dans la presse : aucun journal quotidien n'avait été imprimé, grâce soient rendues au Syndicat du Livre.

Sur les grands boulevards rendus aux piétons, la manifestation syndicale (où deux centrales sur trois avaient décidé de s'abstenir), avait attiré entre 100 000 et 150 000 personnes. Le plus grand défilé qu'on ait vu depuis de très longues années.

Apparemment, c'est très loin d'être fini. Hier, on apprenait que les cheminots (menacés eux aussi d'un plan de redressement, et de la suppression de la retraite... à 50 ans) poursuivaient leurs arrêts de travail. Que les contrôleurs aériens poursuivaient leur mouvement dans les aéroports. Que le métro connaîtrait de nouveaux ratés majeurs dès demain. Tout cela pendant que l'autre centrale syndicale, Force ouvrière, très puissante chez les fonctionnaires, se mettait sérieusement de la partie pour la journée de mardi.

La France est-elle réformable ? En tout cas, il faut constater qu'elle a actuellement une sécurité sociale en

plein déficit, que les soins de santé coûtent beaucoup plus cher que chez les grands voisins, alors que les remboursements sont les plus faibles d'Europe. Il faut donc soit rationaliser le système, contrôler médecins et hôpitaux, empêcher l'incroyable surconsommation de médicaments. En Allemagne, on y est miraculeusement parvenu dans les dernières années : tout le monde s'est mis autour de la table, et chacun a fait des sacrifices, y compris les médecins, qui ont perdu un peu de leur autonomie. En Allemagne, la Sécu est équilibrée, et on rembourse à 100 p. cent : un vrai miracle ! De la même manière que les réductions des salaires des fonctionnaires ont été négociées, de même que le redressement de la compagnie Lufthansa. On appelle ça la cogestion : la gauche française, quand on lui cite cet exemple, parle de trahison de classe ! Et les corporations professionnelles de droite, de leur côté, ne sont pas prêtes à se sacrifier. La France n'est pas un pays de consensus. En période de croissance et de plein emploi, cela pouvait toujours aller. Aujourd'hui, c'est le moment de vérité : ou bien on s'entend pour se serrer la ceinture, ou bien... ce sera, comme on dit, un vrai mai-68, avec beaucoup d'action dans la rue. Le gouvernement Juppé lui-même n'exclut pas cette hypothèse. Et croise les doigts.

Un laser si précis qu'on peut opérer sans brûler la peau

ÉRIC TROTIER

■ L'Hôtel-Dieu de Montréal a inauguré hier midi un nouveau traitement au laser qui permettra de réaliser des interventions chirurgicales sans brûler la peau.

Ce nouveau traitement, appelé *Laser CO2 Ultra Pulse*, servira surtout à effectuer des chirurgies esthétiques, quoique ceux qui l'ont conçu estiment qu'il peut servir à toutes les sautes, pour combattre le cancer de la peau, l'acné, aussi bien que les rides et les « poches » sous les yeux.

« Le laser est employé depuis une dizaine d'années par la médecine, par les gynécologues et les spécialistes du ronflement, a expliqué Pierre Pelletier, qui fait partie de l'équipe qui a mis au point l'appareil. Mais la technique utilisée jusqu'à maintenant laisse des marques de brûlures sur la peau. Le principe du laser au CO2 élimine tout risque de cicatrice ou de nécrose. »

Selon ses concepteurs, le nouveau laser vaporise les tissus

avec une précision remarquable, imputable à un scanner contrôlé par ordinateur.

Pour montrer l'efficacité de la nouvelle technique, des médecins de partout au Québec se sont réunis hier après-midi à l'Institut de recherche clinique pour essayer le laser sur... des tomates. Puis, les chirurgiens Donald Groot et Normand Doré ont réalisé quelques petits miracles sur différents patients hospitalisés à l'Hôtel-Dieu ; ces opérations ont pu être visionnées à l'aide d'une caméra vidéo.

Tout semblait plutôt facile. « Ça marche comme un jeu Nintendo, a expliqué un technicien, Onil Côté, mais il faut savoir ce qu'on fait... Je laisse ça aux médecins. »

Les médecins semblaient enthousiasmés par le nouvel appareil, qui, selon eux, permettra aux patients de récupérer beaucoup plus rapidement à la suite d'une opération, en réduisant anesthésies et saignements.



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Plusieurs médecins de différentes régions du Québec ont testé le nouvel appareil sur des tomates.

Le service
InfoBref Bell



La Presse

POUR LA MÉTÉO, COMPOSEZ LE 875-2355.

Au son de la voix, faites le code correspondant à la rubrique choisie.

Région de Montréal : 421 Villes canadiennes : 424
Prévisions à long terme (Montréal) : 422 Villes américaines : 425
Estrie, Québec, Laurentides : 423 Plaisanciers (Montréal) : 426

La météo à la source d'Environnement Canada

Gratuit



Le Somalien connaissait son sort

Presse Canadienne

TORONTO

■ Un ex-sergent du Régiment aéroporté affirme que l'adolescent somalien Shidane Arone avait été prévenu au moment de son arrestation qu'il allait mourir.

Lors d'une interview télévisée, Mark Boland a affirmé qu'un officier — dont le nom a été censuré dans le reportage — s'est rendu devant la caserne où le jeune Arone était gardé par quatre soldats.

« Il lui a demandé qui il était, d'où il venait et qu'est-ce qu'il faisait dans le coin », a raconté

l'ex-sergent.

« Il a ensuite dit à Abdi (l'interprète) : Dit à ce petit tas de merde qu'il va mourir ce soir. Je m'en souviens parce que je l'ai vu le pointer du doigt. »

L'ex-sergent Boland a déclaré dans l'interview qu'il croyait que l'officier essayait seulement d'effrayer l'adolescent, qui avait été intercepté alors qu'il s'était introduit illégalement à l'intérieur du camp des casques bleus canadiens en Somalie. Une enquête a révélé que le jeune Arone avait été torturé et assassiné par des soldats canadiens, en mars 1993.

Elvin Kyle Brown, un ex-soldat du Régiment aéroporté, a été

trouvé coupable d'homicide et de torture. Il a récemment été remis en liberté conditionnelle, après avoir purgé le tiers de sa peine de cinq ans.

Mark Boland, le commandant du groupe de combat de l'ex-soldat Brown, a été condamné à un an de prison pour négligence en raison de son rôle dans la mort du jeune Somalien. Il a ensuite été remercié de ses services.

Le Régiment aéroporté a été dissous en février dernier à la suite d'une série d'incidents, dont le meurtre de civils en Somalie et la diffusion de bandes vidéo montrant des initiations brutales et dégradantes.

INTERPATTE.C

Au Canada, des dizaines de milliers de personnes en sont atteintes. La plupart d'entre elles n'en ont pas conscience.

- Qu'est-ce que l'hépatite C ?
- Comment le virus se transmet-il ?
- Comment puis-je éviter de la contracter ?
- Comment savoir si je suis atteint d'une hépatite C ?
- Que dois-je faire si je suis atteint de la maladie ?

D'éminents experts canadiens répondront à ces questions et à beaucoup d'autres concernant cette infection virale de plus en plus répandue lors des

TRIBUNES PUBLIQUES

Le jeudi 30 novembre, à 19 h 00

EN FRANÇAIS

Montréal Bonaventure Hilton
1, Place Bonaventure
Montréal (Québec)

EN ANGLAIS

Le Reine Elizabeth
900, boul. René Lévesque ouest
Montréal (Québec)

L'HÉPATITE C

RISQUE
TRANSMISSION
TRAITEMENT

DANS LE CADRE DU
PROGRAMME NATIONAL
D'ÉDUCATION SUR L'HÉPATITE C
Une initiative de
la Fondation canadienne du foie
en coopération avec
la Société canadienne de la Croix-Rouge

Fonds supplémentaires assurés par :
Santé Canada
Schering Canada Inc.
Hoffmann-La Roche Limitee
Ortho Diagnostic Systems

Arrivez tôt. Le nombre de places est limité.

De nouvelles allégations contre le conseiller Gagnon

■ Le conseiller d'opposition à l'hôtel de ville de Montréal, Marvin Rotrand, de la Coalition démocratique, accuse le conseiller Robert Gagnon d'être associé à des hommes d'affaires impliqués dans des projets immobiliers du sud-ouest de la ville et ayant reçu des subventions municipales. M. Rotrand, qui affirme avoir rassemblé des documents de preuves, demande à la Ville de remettre sur les rails la commission d'éthique.

Cette commission, qui avait été créée sous l'administration Doré, en 1990, avait pour mission d'étudier la conduite d'un membre du conseil municipal, Robert Gagnon, responsable du dossier habitation, a été relevée de ses fonctions par la présidence du Comité exécutif de la Ville, Noushig Eloyan, il y a une dizaine de jours.

M. Gagnon est accusé de s'être trouvé en conflit d'intérêts : non seulement était-il responsable du dossier habitation pour la Ville de Montréal, mais il était aussi directeur de la Caisse populaire Saint-Henri. A ce titre, il distribuait des prêts aux promoteurs immobiliers. Marvin Rotrand en rajoute. Selon lui, M. Gagnon était aussi associé à des promoteurs immobiliers du quartier Saint-Henri, lesquels auraient obtenu les projets de subventions de la Ville.

BENIX & Co. COMMENCE AUJOURD'HUI, 10 h - 17 h

VAISSELLE • USTENSILES DE CUISON • VERRERIE • COUTELLERIE • ARTICLES DE CUISINE • ARTICLES-CADEAUX

GRANDE OUVERTURE SOLDE D'ENTREPÔT!

Maintenant à Montréal LES PLUS BAS PRIX GARANTIS

Coutellerie
Couteaux à bifeck Ensemble de 6 avec bloc en bois
Prix cour. 16,99 **7,88**

Verres
Faites en Italie Verres Hi-ball et double old-fashioned
Prix cour. 21,99 **13,88**

LIQUIDATION D'USTENSILES DE CUISON
POÊLE À FRIRE Silverstone anti-adhésive
Prix cour. 19,99 **7,88**

ENSEMBLE DE WOK 7 PIÈCES
Prix cour. 49,99 **24,88**

BATTERIE anti-adhésive anodisée 8 pièces
Prix cour. 199,99 **199,88**

Vaisselle
20 pièces Service de vaisselle
Prix cour. 49,99 **19,99**

Service 47 pièces en fine porcelaine
Service de vaisselle
Prix cour. 149,99 **39,99**

Service 47 pièces en fine porcelaine
Service de vaisselle
Prix cour. 199,99 **69,99**

Cuisine Internationale
Batterie 10 pièces en acier inox 18 / 10 fond triple couche
Prix cour. 149,99 **57,88**

WOW!

RABAIS SPÉCIAUX D'OUVERTURE DIMANCHE À 10 H

Chopes en terre cuite **1,50\$**
Ensemble de 6 Verres à pied **5\$**
Bouilloire émaillée 2 pintes **10\$**
Service à punch 27 pièces en verre **15\$**
Service à café plaqué argent **25\$**

OFFRE DE DURÉE LIMITÉE
Grande prime d'ouverture **GRATUITE! MARMITE 16 PINTES**
Valeur de 100 \$. À l'achat de la batterie 10 pièces Cuisine Internationale ci-dessus SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON
NE PEUT ÊTRE COMBINÉ À AUCUNE AUTRE OFFRE

angle sud-est du boul. Metropolitain et du boul. Lacordaire

BENIX & Co. IMPORTATEURS D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ

1001, 1003, 1005, 1007, 1009, 1011, 1013, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1043, 1045, 1047, 1049, 1051, 1053, 1055, 1057, 1059, 1061, 1063, 1065, 1067, 1069, 1071, 1073, 1075, 1077, 1079, 1081, 1083, 1085, 1087, 1089, 1091, 1093, 1095, 1097, 1099, 1101, 1103, 1105, 1107, 1109, 1111, 1113, 1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017, 2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031, 2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045, 2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059, 2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073, 2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087, 2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101, 2103, 2105, 2107, 2109, 2111, 2113, 2115, 2117, 2119, 2121, 2123, 2125, 2127, 2129, 2131, 2133, 2135, 2137, 2139, 2141, 2143, 2145, 2147, 2149, 2151, 2153, 2155, 2157, 2159, 2161, 2163, 2165, 2167, 2169, 2171, 2173, 2175, 2177, 2179, 2181, 2183, 2185, 2187, 2189, 2191, 2193, 2195, 2197, 2199, 2201, 2203, 2205, 2207, 2209, 2211, 2213, 2215, 2217, 2219, 2221, 2223, 2225, 2227, 2229, 2231, 2233, 2235, 2237, 2239, 2241, 2243, 2245, 2247, 2249, 2251, 2253, 2255, 2257, 2259, 2261, 2263, 2265, 2267, 2269, 2271, 2273, 2275, 2277, 2279, 2281, 2283, 2285, 2287, 2289, 2291, 2293, 2295, 2297, 2299, 2301, 2303, 2305, 2307, 2309, 2311, 2313, 2315, 2317, 2319, 2321, 2323, 2325, 2327, 2329, 2331, 2333, 2335, 2337, 2339, 2341, 2343, 2345, 2347, 2349, 2351, 2353, 2355, 2357, 2359, 2361, 2363, 2365, 2367, 2369, 2371, 2373, 2375, 2377, 2379, 2381, 2383, 2385, 2387, 2389, 2391, 2393, 2395, 2397, 2399, 2401, 2403, 2405, 2407, 2409, 2411, 2413, 2415, 2417, 2419, 2421, 2423, 2425, 2427, 2429, 2431, 2433, 2435, 2437, 2439, 2441, 2443, 2445, 2447, 2449, 2451, 2453, 2455, 2457, 2459, 2461, 2463, 2465, 2467, 2469, 2471, 2473, 2475, 2477, 2479, 2481, 2483, 2485, 2487, 2489, 2491, 2493, 2495, 2497, 2499, 2501, 2503, 2505, 2507, 2509, 2511, 2513, 2515, 2517, 2519, 2521, 2523, 2525, 2527, 2529, 2531, 2533, 2535, 2537, 2539, 2541, 2543, 2545, 2547, 2549, 2551, 2553, 2555, 2557, 2559, 2561, 2563, 2565, 2567, 2569, 2571, 2573, 2575, 2577, 2579, 2581, 2583, 2585, 2587, 2589, 2591, 2593, 2595, 2597, 2599, 2601, 2603, 2605, 2607, 2609, 2611, 2613, 2615, 2617, 2619, 2621, 2623, 2625, 2627, 2629, 2631, 2633, 2635, 2637, 2639, 2641, 2643, 2645, 2647, 2649, 2651, 2653, 2655, 2657, 2659, 2661, 2663, 2665, 2667, 2669, 2671, 2673, 2675, 2677, 2679, 2681, 2683, 2685, 2687, 2689, 2691, 2693, 2695, 2697, 2699, 2701, 2703, 2705, 2707, 2709, 2711, 2713, 2715, 2717, 2719, 2721, 2723, 2725, 2727, 2729, 2731, 2733, 2735, 2737, 2739, 2741, 2743, 2745, 2747, 2749, 2751, 2753, 2755, 2757, 2759, 2761, 2763, 2765, 2767, 2769, 2771, 2773, 2775, 2777, 2779, 2781, 2783, 2785, 2787, 2789, 2791, 2793, 2795, 2797, 2799, 2801, 2803, 2805, 2807, 2809, 2811, 2813, 2815, 2817, 2819, 2821, 2823, 2825, 2827, 2829, 2831, 2833, 2835, 2837, 2839, 2841, 2843, 2845, 2847, 2849, 2851, 2853, 2855, 2857, 2859, 2861, 28

Le service

InfoBref Bell

Le téléphone le plus lu... Le quotidien le plus écouté!

Service rapide GRATUIT* accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone Touch-Tone^{MC}.

Pour entendre le contenu de ces différentes rubriques, composez le 875-2355. Puis, au son de la voix, composez le code à trois chiffres correspondant à la rubrique choisie. Pour sortir rapidement de l'une de ces rubriques, faites le 33 puis, au son de la voix, appuyez sur le 9. Vous pourrez alors choisir une autre rubrique.

* Dans la zone d'appel locale seulement.

Nouvelles en bref

La Une:	110
Nouvelles locales:	120
Nouvelles sportives:	130
Nouvelles économiques:	140
Nouvelles nationales et internationales:	150
Arts et spectacles:	160
En premier:	170

Éditoriaux	210
Question du jour	220
Question sportive du jour	230

Commentaires aux chroniqueurs de La Presse

Claude Picher	241
Réjean Tremblay	242

Info-Affaires^{MC} Bell

À surveiller cette semaine:	311
Causeries et conférences d'affaires:	321
Perfectionnement en gestion:	331
Finance et comptabilité:	341
Marketing, communication, vente et service à la clientèle:	351
Production, qualité, environnement et technologie:	361
Ressources humaines et formation:	371
Informatique:	381

Questions d'affaires Réponses d'affaires

5 choix de chroniques disponibles: ... 410

Résultats de la loterie

6/49:	411
Lotto Super 7:	412
Sélect 42:	413
Banco:	414
La Quotidienne:	415

Bulletins météorologiques d'Environnement Canada

Région de Montréal:	421
Prévisions à long terme (Montréal):	422
Estrie, Québec, Laurentides:	423
Villes canadiennes:	424
Villes américaines:	425

Produits et services de Bell... 520

Téléconférence et vidéoconférence: ... 530

Services de La Presse

Service des abonnements:	610
Annonces classées:	620
Publicité:	630
Rédaction:	640
Information sur les concours:	650
Renseignements généraux:	660

INFO-ARTS Bell

Abonnés de Bell Mobilité composez sans frais * Bref	
À surveiller cette semaine:	710
Danse:	720
Musique et art lyrique:	730
Théâtre:	740
Variétés et humour:	750
Expositions et musées:	760
Service personnalisé (accès direct):	770

La Presse



Pas d'eau chaude, un Dunkin Donuts écope

RAYMOND GERVAIS

Un restaurant Dunkin Donuts, au 4190, boulevard Saint-Laurent à Montréal, a été condamné vendredi à une amende de 980 \$, après avoir été reconnu coupable de ne pas avoir eu d'eau chaude sous pression et d'avoir eu un tuyau flexible de lavage défectueux.

Les infractions remontent au 12 janvier et au 17 février derniers.

Lors du passage des inspecteurs de la Communauté urbaine de Montréal, il n'y avait pas d'eau chaude dans le restaurant pour laver et dégraisser les équipements. Le 25 novembre 1994, les fonctionnaires de la CUM avaient émis un avis de correction à cet effet mais, le 12 janvier, la situation était toujours inchangée.

Selon le rapport des inspecteurs, les lavabos et cuves de lavage n'étaient pas pourvus d'eau chaude.

Le 17 février, les fonctionnaires ont constaté que le tuyau



flexible servant au lavage était brisé et que des linges recouvraient les endroits brisés. Toutefois, en ouvrant le robinet, l'eau giclait de partout, rendant impossible l'utilisation de cet équipement essentiel au lavage.

Une récente vérification a démontré que la situation était corrigée.

La boucherie-épicerie Super marché Sun Hing, du 1050, boulevard Saint-Laurent à Montréal, a été condamnée à un total de 3045 \$ d'amendes après avoir été reconnue coupable en deux occasions différentes, d'avoir conservé des aliments dans un réchaud à des températures favorisant le développement de bactéries en plus d'avoir eu des excréments de rongeurs.

Les infractions remontent au

25 octobre et au 13 décembre 1994. Selon les rapports des inspecteurs déposés en preuve devant la Cour, la température du réchaud était dans un premier cas à 33,5 degrés et à 28 degrés dans l'autre.

Dans les réchauds, il y avait entre autre des utérus et des estomacs; des ailes de poulets; du porc et des canards laqués; des poulets rôtis ainsi que des côtes de porc BBQ.

De plus, lors de leur visite du 13 décembre, les représentants de la CUM ont retrouvé une grande quantité d'excréments frais de souris sur les tablettes et le plancher de la section de vente de denrées sèches.

Une récente vérification a démontré que la situation était corrigée.

Finalement, un restaurant fermé depuis le moment de l'infraction, le 29 novembre 1994, le Salathai, 1027, boulevard Saint-Laurent à Montréal, a écopé une amende de 3530 \$ après avoir été reconnu coupable de

malpropreté et d'avoir eu des rongeurs.

Les infractions ont été signalées le 29 novembre et selon les inspecteurs, le restaurant est désormais fermé.

Lors des inspections, les fonctionnaires de la CUM ont observé qu'il y avait des excréments frais de rongeurs un peu partout dans l'aire de préparation; sur les tablettes de rangement près du four à micro-ondes; le long des murs près des appareils de cuisson et sous le bloc de travail. Un rat mort pris dans un piège a même été découvert.

Au chapitre de la malpropreté comme telle, les réfrigérateurs étaient sales, collants et parsemés de débris d'aliments séchés. Le plancher était couvert de crasse noire. Les cuisinières étaient recouvertes d'une couche d'aliments calcinés tandis que dans l'entrepôt, les contenants réutilisables d'aliments secs étaient collants et noircis de saleté. Les tablettes de rangement étaient collantes et poussiéreuses.

Époustouflante poursuite sur la 20

Quatre policiers de la SQ et le fuyard en état d'ébriété blessés

RAYMOND GERVAIS

Quatre policiers fortement ébranlés et un automobiliste légèrement blessé, tel est le résultat d'une époustouflante poursuite qui s'est déroulée à vive allure hier soir sur l'autoroute 20 entre des voitures de la SQ et un automobiliste fortement intoxiqué par l'alcool.

Toute cette histoire a débuté vers 20 h 50 sur l'autoroute 20 est, en direction de la 720, lorsque deux patrouilleurs de la Sûreté du Québec du poste de Montréal-métro ont voulu intercepter une voiture de marque Ford Contour GL dont le chauffeur avait une façon de conduire qui leur a semblé bizarre.

Arrivés à la hauteur de la voiture suspecte, les agents ont indiqué à l'automobiliste de sortir à la rue Guy. Ce dernier a fait mine de ne pas les voir. Ils lui ont alors indiqué de prendre la sortie suivante, soit Saint-Laurent. Le suspect les a alors regardés en riant. À ce moment, la vitesse de la poursuite a augmenté. Une fois rendu à Papineau, le suspect a fait un brusque demitour et repris l'autoroute Ville-Marie en direction ouest. Arrivé à la hauteur de l'échangeur Turcot, le suspect a ralenti et, lorsque les policiers se sont approchés, ce dernier s'est mis à



PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

Une des voitures de la SQ impliquée dans la poursuite a été fortement endommagée

reculer et a heurté la voiture de police. À ce moment, une deuxième voiture de la SQ s'est jointe à la poursuite.

Le suspect a alors emprunté la sortie Saint-Jacques à contre-sens de la circulation et c'est à la

hauteur de cette sortie sur la rue Saint-Jacques qu'il a perdu la maîtrise de son volant puis a heurté les deux autos de police.

L'automobile du suspect s'est finalement immobilisée sur le terre plein, à quelque mètres seulement d'un panneau du ministère des Transports qui dit: La Vitesse Tue...

Les quatre policiers ont été blessés légèrement au dos, aux mains, à la mâchoire et au visage lorsque les sacs gonflables se

sont déployés. Ils ont été transportés à l'hôpital du Sacré-Coeur. Quant au suspect, un Montréalais âgé de 35 ans, il a été blessé au visage et fera face à une kyrielle d'accusations.

Par ailleurs, à Laval, pour les mêmes raisons, la police a pris en chasse un automobiliste sur le boulevard Cartier, près de l'autoroute 15 et la poursuite s'est terminée sur le boulevard Saint-Martin, à la hauteur de la rue Murphy.

POUR DÉCOUVRIR LA

PNL

Formation de base

19-20-21 janvier et 2-3-4 février



Joanne Riou

Depuis 1985, le Centre offre des formations professionnelles en PNL aux intervenants dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la thérapie, de la vente et de la gestion.

281-7553

Centre québécois de programmation neuro linguistique
3826 St-Hubert, Montréal H2L 4A5

U.S.A.

Résidez et travaillez aux U.S.A.

Visas maintenant disponibles pour les investisseurs, les professionnels et les gens d'affaires.

Pour plus de renseignements sans frais, veuillez contacter:

AMERICAN VISA SERVICES

1191 E. Newport Centre Drive
Penthouse H
Deerfield Beach,
Florida 33442, U.S.A.

TELEPHONE:

(305) 428-2512

TELECOPIEUR:

(305) 428-4725

PUBLICITÉ

UN RESTAURANT QUI SORT DE L'ORDINAIRE

Il existe à Montréal un restaurant qui sort vraiment de l'ordinaire, où tous les clients sont invités à se costumer.

Des costumes de différentes tailles sont fournis par l'établissement. Dès que les clients ont revêtu leur costume romain, des personnages leur font vivre une soirée de l'époque de Jules César. Après un repas copieux, la maison vous ramène au temps

présent avec de la danse et de l'animation, le tout fondé sur le rire et le plaisir.

À voir absolument:

les folles soirées de César

La Maison de César
15455, rue Notre-Dame Est

Renseignements:
(514) 642-8181

FAILLITE • FAILLITE

NOUVEL ARRIVAGE:
ROBINETS et ACCESSOIRES
Haut de gamme
FILTRES À AIR ÉLECTRONIQUE

4 000 000 \$ DE MARCHANDISES

Tout pour la salle de bain

- Robinets d'éviers de cuisine, de lavabos, baignoires et douches
- Douches et bases de douche
- Baignoires thérapeutiques, à tourbillon et standard
- Lavabos à colonne, encastrés et suspendus
- Bidets avec ou sans jet
- Toilettes silencieuses et régulières
- Miroirs et accessoires

MARQUES DE PRESTIGE:

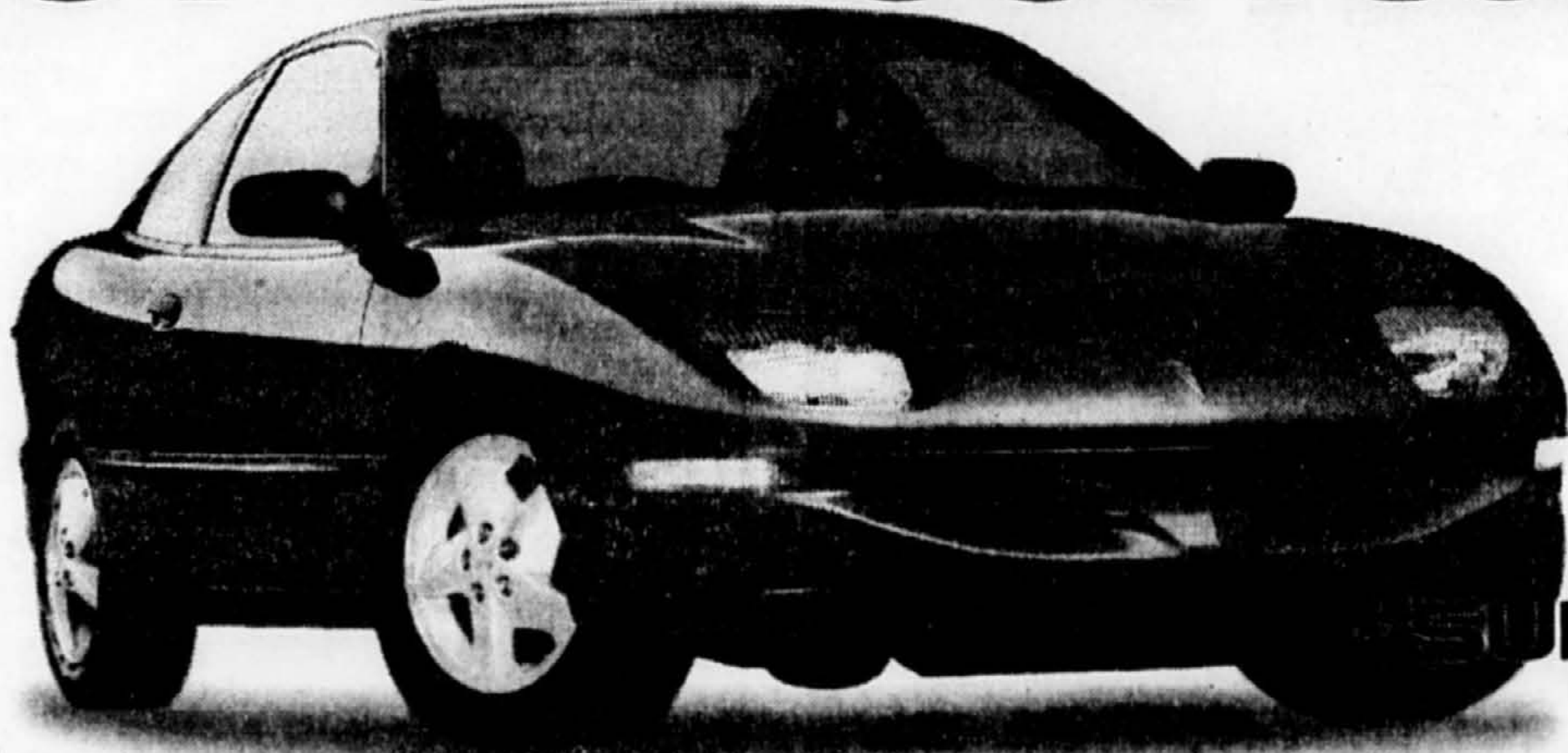
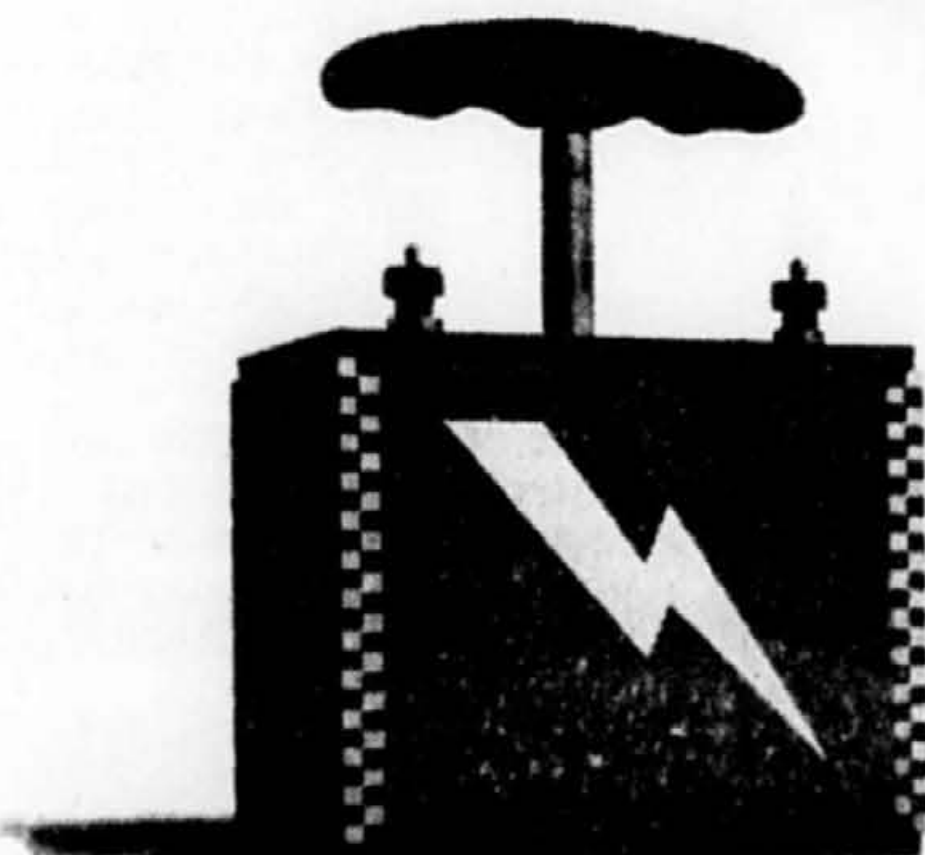
Selles - Aquabrax - Guigliani - Bandini et autres

de 65 à 75% de rabais

TRANSIT 928-1616 LIQUIDATEUR

Dimanche SEULEMENT de 10h à 17h
576, boul. Guimond, Longueuil

Clef de contact



C'est vrai, la Sunfire est une petite bombe. Ce qui ne l'empêche pas d'être très disciplinée. Car avec son système antivol PASS Lock, elle n'obéit qu'à son maître.

SUNFIRE PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE

La SQ pourra concurrencer les corps policiers municipaux

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Pour la première fois au Québec, le gouvernement s'apprête à ouvrir la porte à la concurrence entre la Sûreté du Québec (SQ) et les corps de police municipaux.

Selon *Le Soleil* de Québec, les villes de la province devraient obtenir d'ici peu la possibilité de faire appel aux services de la SQ pour toutes les questions relatives à la sécurité publique. Le plus grand corps policier de la province pourrait ainsi déloger plusieurs petits services de police municipaux.

Cette proposition, présentée par la SQ il y a quelque temps, a été accueillie très favorablement par le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, a indiqué une source policière au quotidien. Elle s'ajoute à son projet de réorganiser les services policiers de base et devrait passer la rampe de la législature « prochainement ».

Cette mesure lèverait l'obligation qu'ont les villes de plus de 5000 habitants d'embaucher leurs propres policiers ou de s'entendre avec une municipalité voisine pour partager un service déjà existant.

« En donnant à la Sûreté du Québec la possibilité d'offrir ses services à des villes importantes, le gouvernement permettra la concurrence entre les différents corps policiers, ce qui devrait réjouir les maires du Québec », a dit le spécialiste de l'organisation policière.

Les élus municipaux pourraient ainsi « magasiner » et obtenir un service à meilleur coût. En fonction des soumissions leur étant présentées, ils pourraient décider de conserver leurs policiers ou de les remplacer par ceux de la SQ.

L'attaché de presse du ministre de la Sécurité publique Serge Ménard, Simon Lacroix, a indiqué que ce projet était à l'étude mais qu'il était prématuré d'en parler comme d'un fait accompli.

M. Lacroix a souligné qu'il n'avait pas encore été présenté au conseil des ministres.



PHOTO MAURICE THOBODEAU, La Presse
Roland Perron, un mécanicien de 42 ans, a été victime hier matin d'un règlement de comptes à l'intérieur du garage où il travaillait.

Mécanicien abattu d'une décharge de fusil de chasse

RAYMOND GERVAIS

■ Un mécanicien de 42 ans, Roland Perron, connu de la police, a été tué hier avant-midi d'une décharge de fusil à l'intérieur du garage où il travaillait, soit à l'arrière du 6298, boulevard Saint-Laurent, à Montréal.

C'est une cliente du petit atelier de mécanique, Pièces d'auto Raymond Enr., qui a fait la macabre découverte peu avant midi et qui a communiqué avec la police.

À l'arrivée des agents, l'homme gisait face contre terre, le bras gauche allongé et le poing fermé entre deux véhicules en réparation. Autour de lui, une mare de sang se mêlait à la saleté et à l'huile des automobiles.

Comme l'a indiqué hier le lieutenant-détective Jean-François Martin, de l'unité des crimes contre la personne de la police de la Communauté urbaine

de Montréal, tout porte à croire que Perron a été atteint d'au moins un projectile de fusil de chasse de fort calibre. Une douille a été découverte près du cadavre, mais aucune trace de lutte ou de bagarre n'ont été décelées dans le petit établissement où l'ordre n'était pas la principale préoccupation du mécanicien.

Selon des personnes interrogées par la police, des bruits ressemblant à des coups de feu auraient été entendus vers les 10 h 30, mais personne n'y aurait vraiment porté attention.

Perron, qui selon des voisins qui le connaissent depuis plusieurs années, travaillait à cet endroit depuis près de cinq ans et recevait occasionnellement la visite de personnes aux allures plutôt louches.

Un voisin a déclaré « que toute sorte de monde se rendait à ce garage, même des gars de « bécy ». Un autre a indiqué

pour sa part qu'il ne chargeait que 15 \$ l'heure, mais que le travail ne valait pas plus. « Il mettait tout direct dans sa poche et il a fourré ben des clients », a ajouté l'homme.

Son ex-associé, Raymond Pigeon, a refusé quant à lui de parler aux journalistes, mais des commerçants qui connaissent les deux hommes ont indiqué que ce dernier était le locataire de l'édifice et qu'il s'était retiré il y a quelque temps du commerce de pièces d'automobiles.

Pour le moment, la police ne possède que peu d'indices quant au mobile du 45^e meurtre à être commis depuis le début de l'année sur le territoire de la CUM. Tout indique cependant qu'il s'agit d'un règlement de comptes. Il s'agit maintenant pour les limiers de déterminer les motifs du crime et de découvrir des pistes pouvant les mener à découvrir le ou les responsables.

COMPTES IMPAYÉS ?

Droit civil et recouvrement de créances



« Nos clients ne paient d'honoraires que sur obtention du résultat. »

GRÉGOIRE PERRON & ASSOCIÉS

84, rue Notre-Dame Ouest, 6^e étage
Montréal (Québec) H2Y 1S6

téléphone: 1 800 661-6441

téléphone: 1 514 285-6441

télécopie: 1 514 285-8589

AVIS URGENT

ENCHÈRES PUBLIQUES

POUR SATISFAIRE À LA DEMANDE DES CRÉDITEURS
TAPIS DE PERSE ET D'ORIENT NEUFS

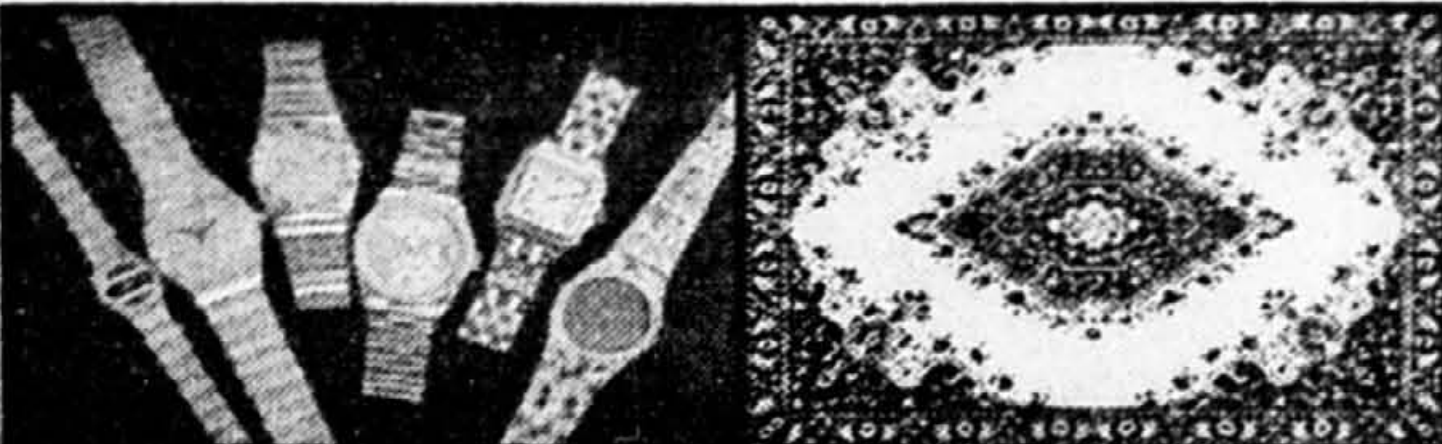
De très grande valeur, fabriqués à la main en Iran, en Afghanistan, en Pakistan, en Inde tribale, etc. Nombreuses dimensions : très grandes, moyennes, petites, en soie, en laine, en poil de chameau, en poil de chèvre, etc. Semi-antiques, aussi offerts

BIJOUX EN OR ET À DIAMANTS NON-ACQUITTÉS

Bagues en or, bracelets, saphirs, rubis, bijoux en or de grande valeur.

LIQUIDATION ABSOLUE

vente pièce par pièce à l'enchérisseur le plus offrant
MARCHANDISES CÉDÉES UNIQUEMENT CONTRE
PAIEMENT ET ENLÈVEMENT IMMÉDIATS



ROLEX, CARTIER, PIAGET, PATEK PHILIPPE ETC. GRANDS TAPIS DE PERSE D'EXCELLENTE QUALITÉ

Date : LE DIMANCHE, 26 NOVEMBRE 1995 À 14 H 00, INSPECTION PUBLIQUE À COMPTER DE 13 H 00

Lieu : ENTREPÔT DE FRET, 240, RUE SAINT-JACQUES, OUEST, MONTRÉAL

Chaque pièce est adéquatement étiquetée et certifiée authentique. Toute les droits et les taxes d'importation ont été acquittés. Inscription adéquate requise des enchérisseurs à l'entrée. Certains articles peuvent être sujets à une mise à prix. Frais de manutention de 10 % en sus. Modes de paiement : comptant, chèques certifiés et cartes de crédit. 1-800-487-1668 - FEDERAL AUCTION SERVICE. 02314299

GAGNANTE

Le mot du jour
CONCOURS

La Presse

MERCREDI DERNIER

Par un simple coup de téléphone,
Madame Mireille Boulerice

de Saint-Jean-sur-Richelieu a gagné des bons
d'achat de Provigo d'une valeur de 1 000 \$.

22 NOVEMBRE

POUR BIEN VOIR ET ÊTRE BIEN VU... VOYEZ L'UN DES 80 PROFESSIONNELS



SANTÉ
VISION
MODE

Enfin des spécialistes en qui on peut avoir pleine confiance!
Pour un examen, le dépistage de maladies oculaires ou de troubles scolaires, et surtout pour choisir la correction visuelle appropriée, Opto-Plus est là pour vous et vous offre un choix fantastique de montures au design actuel et de lentilles de contact!

MONTRÉAL ET LAVAL
Desrochers et de Montigny optométristes
8688, rue Lajeunesse
Montréal (514) 387-7177
Desrochers et de Montigny optométristes
7811, boul. Louis-H. Lafontaine, bureau 104
Montréal (514) 351-9292
Centre visuel Laroche, optométristes
3431, rue Ontario Est
Montréal (514) 521-7954
Claude Neilson optométriste
1170, rue Notre-Dame
Lachine (514) 637-9552
Centre visuel Hochelaga
8627, rue Hochelaga
Montréal (514) 351-5960

Clinique d'optométrie Bélanger inc.
4249, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (514) 255-4160
Rodrigue et associés
1600, boul. Curé-Labelle, bureau 100
Chomedey, Laval (514) 687-3766
PÉRIPHÉRIE DE MONTRÉAL
Centre visuel Hélène-Fournier, o.d.
351, boul. Gagné
Sorel (514) 743-1010
Clinique optométrique de Saint-Hyacinthe
2960, rue Laframboise
Saint-Hyacinthe (514) 773-5555
Clinique optométrique de Saint-Hyacinthe
75, rue Saint-François
Saint-Pie (514) 772-2401

Clinique optométrique Saint-Hubert
5668, chemin Chamblay, C.P. 149
Saint-Hubert (514) 656-8684
Dr Daniel Harpin optométriste
206, Grande-Côte
Boisbriand (514) 437-2243
Bouchard et Lapierre optométristes
35, rue Saint-Pierre, bureau 2
Saint-Constant (514) 835-1635
ESTRIE
Pauline Lussier optométriste
4900, rue Foster, C.P. 1020
Waterloo (514) 539-3555
Clinique d'optométrie de Magog
52, rue Principale Ouest
Magog (819) 843-4669

Carrier et associés
525, 1^{re} avenue
Asbestos (819) 879-5688
Bolduc et Vanasse optométristes
107, rue Colteux, C.P. 980
Richmond (819) 826-2448
Centre d'optométrie de l'Estrie
150, rue Angus Sud
East Angus (819) 832-3433
Clinique optométrique de Sherbrooke
74, rue Dufferin
Stanstead (819) 878-2305
Clinique optométrique de Sherbrooke
55, rue Saint-Georges
Windsor (819) 845-2466

Clinique optométrique de Sherbrooke
177, rue Queen
Lennoxville (819) 563-2333
Clinique optométrique de Sherbrooke
243, rue King Ouest
Sherbrooke (819) 563-1191
Clinique optométrique de Sherbrooke
737, rue King Est
Sherbrooke (819) 564-2325
Centre optométrique Berger et Bourbeau
745, 13^e Avenue Nord
Sherbrooke (819) 565-5444
Centre d'optométrie de l'Estrie
2283, rue King Ouest
Sherbrooke (819) 564-2255

PÉRIPHÉRIE DE QUÉBEC
Clinique visuelle Beauport
777, avenue Royale
Beauport (418) 667-5778
Clinique d'optométrie
Sainte-Anne-de-Beaupré
10516, boul. Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Beaupré
(418) 827-4320
Clinique d'optométrie Donnacona
332, rue Jacques-Cartier, bureau 20
Donnacona (418) 285-2944
Dr Claude Léger optométriste
210, rue de Comporté
la Malbaie (418) 665-4961

Clinique d'optométrie de Montmagny
74, rue Saint-Jean-Baptiste Est, bur. 01
Montmagny (418) 248-2872
Clinique d'optométrie de Bellechasse
2604-A, avenue Royale
Bellechasse (418) 867-3750
MAURICIE-BOIS-FRANCS
Marie-Josée Pepin optométriste
50, rue Dunkin, édifice Sainte-Croix
Drummondville (819) 472-3393
Clinique d'optométrie
Jean-Victor Bergeron
1882, rue Saint-Marc
Shawinigan (819) 536-2504

OUTAOUAIS
Centre d'optométrie Opto-Plus
Dalpé Beaudet
693, rue Saint-Joseph
Hull (819) 778-3852
Bruno Charbonneau optométriste
107, rue Joseph
Buckingham (819) 281-0311
ROUYN-NORANDA
Centre visuel de Rouyn-Noranda
66, rue Gamble Ouest
Rouyn (819) 784-6725

PLUS QUE DES LUNETTES

Sihanouk prêt à céder le trône

Agence France-Presse
PHNOM PENH

■ Le roi Norodom Sihanouk s'est déclaré hier prêt à abdiquer pour un successeur qui soit plus compétent, alors que le Cambodge traverse une crise politique après l'inculpation pour tentative de coup d'État de son demi-frère Sirivudh, ex-ministre des Affaires étrangères.

« J'invite les analystes (qui le critiquent) à présenter au Conseil du trône un prince cambodgien qui soit digne d'être élu comme nouveau roi constitutionnel », a déclaré dans un communiqué le souverain, qui a annulé un voyage privé à Pékin.

Certains commentateurs avaient souligné que le roi, qui d'après la constitution règne mais ne gouverne pas, n'avait pas pu empêcher la mise à l'écart politique et l'incarcération de son demi-frère, prétendant possible au trône, ni l'expulsion du parlement et du parti royaliste, le Funcinpec, d'une autre personnalité contestatrice, l'ancien ministre des Finances Sam Rainsy.

« Je suis prêt à tout moment et sans condition à abdiquer et à laisser le trône du Cambodge libre pour un prince plus compétent pour résoudre en douceur le problème du régime », ajoute le roi Sihanouk, qui s'est sou-

vent plaint que les deux co-premiers ministres ignorent ses avis.

Le prince Sirivudh, 44 ans, secrétaire général du Funcinpec, qui avait démissionné du gouvernement lors du limogeage de Sam Rainsy, est accusé de complot en vue d'assassiner le deuxième co-premier ministre et homme fort du Cambodge, Hun Sen (ex-communiste et pro-vietnamien). Le premier co-premier ministre est le prince Norodom Rannaridh, l'un des fils du roi.

Pour sa part, en visite en province sous bonne escorte, Hun Sen a affirmé dans un premier commentaire public que des menaces pesaient toujours sur sa vie. « Je sens que le complot pour me tuer n'est pas terminé », a-t-il dit à Svay Prateal, à 40 km au sud-est de Phnom Penh, ajoutant qu'il s'agissait d'un « gros complot », mais sans mentionner de noms.

C'était la première apparition en public de Hun Sen depuis l'annonce de cette tentative supposée d'assassinat, le 17 novembre. Selon l'accusation, qui n'a pas encore produit ses preuves, le prince Sirivudh aurait déclaré dans un entretien téléphonique dont un enregistrement est disponible, « je tuerai Hun Sen ».

Le prince Sirivudh nie toutes les charges invoquées contre lui et déclare son arrestation « illégale ».

Hun Sen a affirmé qu'il n'était pas derrière l'arrestation du prince, disant qu'il était pas « le plaignant », qui est « le gouvernement royal », mais « la victime ». Il a affirmé que les relations entre son parti, le Parti du Peuple et le Funcinpec étaient toujours bonnes.

Il a assuré que son parti soutenait toujours la famille royale, bien que deux de ses membres aient été impliqués dans des tentatives supposées contre le gouvernement en seize mois.

Le prince Norodom Chakrapong, un des cinq fils survivants que le roi a eus avec plusieurs épouses, a également été accusé de tentative de soulèvement en 1994, et exilé.

Si les princes Sirivudh et Chakrapong sont écartés de la succession du roi, atteint d'un cancer et âgé de 73 ans, ne restent essentiellement que deux candidats possibles, le prince Rannaridh, allié de Hun Sen au sein du gouvernement, et le prince Sihamoni, fils du roi et de la reine Monique, actuellement ambassadeur auprès de l'UNESCO à Paris, peu impliqué jusqu'ici dans la politique.

Cuba : nouveaux impôts

Agence France-Presse
LA HAVANE

■ Le gouvernement cubain a décidé la création de plusieurs impôts qui affecteront notamment les personnes ayant des revenus en devises étrangères, les propriétaires de bateau, les locations saisonnières et les travailleurs indépendants, a-t-on appris hier de source officielle.

Un impôt sur les revenus en devises sera appliqué, précise le ministère cubain des Finances et des prix, « à ceux des Cubains qui font payer en monnaies étrangères leurs activités mercantiles, location de biens, activités intellectuelles, artistiques, manuelles ou physiques en général ».

Il s'élèvera de 10 % pour des revenus n'excédant pas 2400 dollars annuels à 50 % pour des revenus supérieurs à 60 000 dollars annuels.

Les taxes sur les embarcations affecteront tous les inscrits maritimes et seront proportionnelles à l'importance

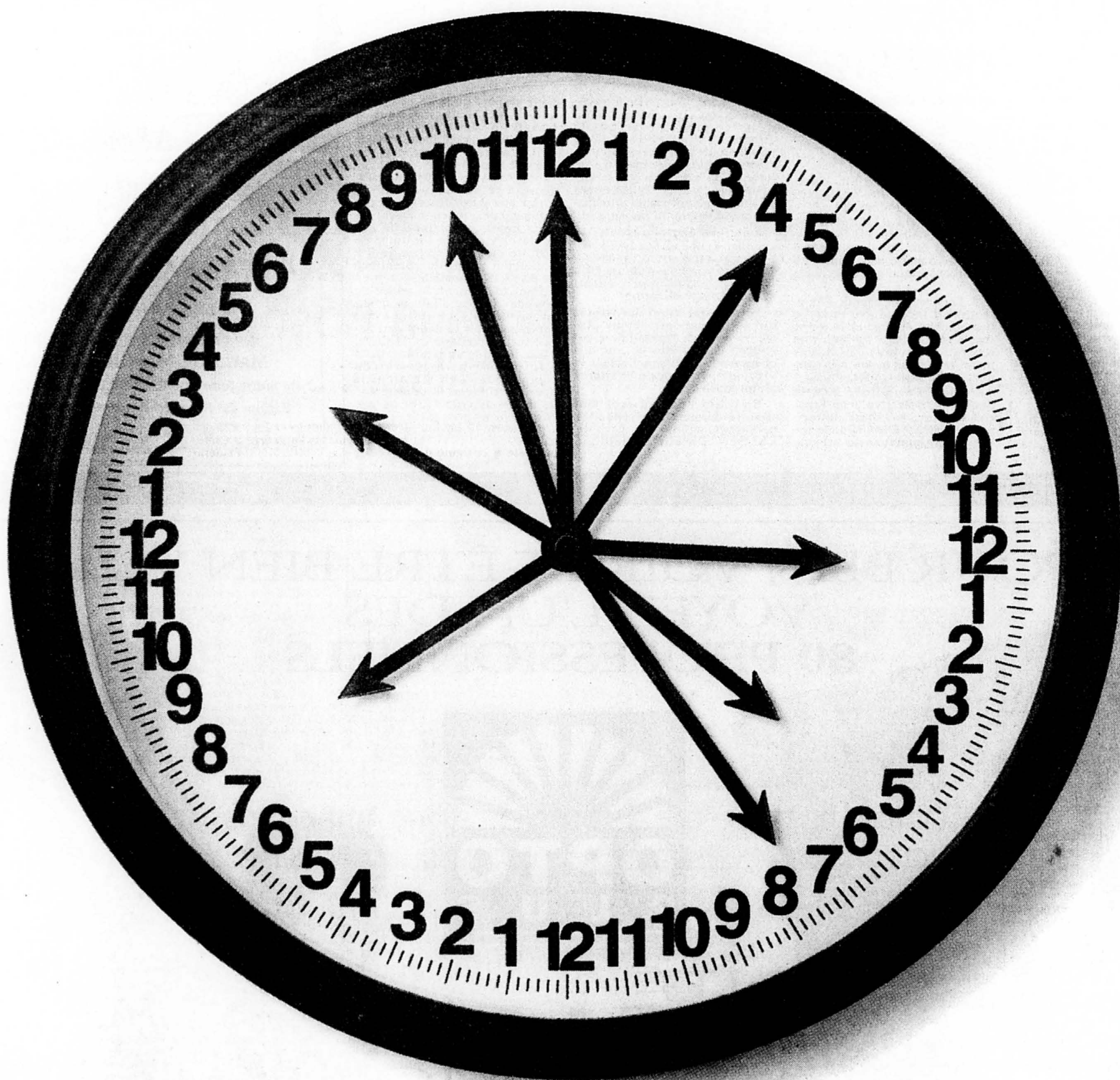
du bateau. Ces deux impôts seront applicables dès le premier janvier prochain, a ajouté le ministère.

Le journal *Granma* qui publie l'information écrit que seront également imposables « dans les prochains jours », la location de « logements, habitations ou espaces ». Ce dernier impôt affectera notamment les personnes qui louaient aux touristes, leur maison ou appartement à des prix beaucoup plus avantageux que ceux des hôtels.

Enfin, un autre impôt dont la création est prévue « pour les prochains jours » affectera tous les travailleurs indépendants.

Les autorités prévoient enfin le prélèvement d'un péage — uniquement sur deux grands axes du pays entre la Havane et deux stations balnéaires, Varadero et Cayo Coco — « dès que les conditions seront réunies pour ce faire ».

Autres informations, A9, A11



Notre promotion outre-mer fait du temps supplémentaire.

Bell vous offre quatre dimanches de plus pour profiter du meilleur tarif vers la France.

Les beaux dimanches de Bell se poursuivent jusqu'au 26 novembre. Vous avez donc 96 heures supplémentaires pour faire parler de vous en France et un peu partout à l'étranger. En effet, le dimanche, à toute heure du jour, du soir, comme de la nuit, vous profitez de notre tarif le plus économique sur tous vos appels vers n'importe quelle destination à travers le monde, sauf au Canada et aux États-Unis. Vous pouvez donc épargner jusqu'à 25 % en tout temps, sans compter les économies des plans *InterMax*™ et *TéléPlus outre-mer*™.

Pour connaître les détails, prenez le temps d'appeler.

1 800 668-Bell





L'EXPRESS INTERNATIONAL

YUGOSLAVIE

Dévaluation du dinar

■ Le dinar yougoslave aligné sur le mark allemand depuis janvier 1994 a été dévalué au taux officiel, passant à 3,3 dinars pour un deutsche mark, a annoncé hier le gouverneur de la Banque nationale, Dragoslav Avramovic. Cette mesure fait partie d'un nouveau programme économique destiné à relancer l'économie de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), au lendemain de la levée des sanctions en vigueur contre la RFY pendant trois ans et demi. Le cours parallèle du dinar yougoslave avait atteint les trois dinars pour un mark depuis plusieurs semaines. « Ce cours est déjà incorporé dans les prix et nous ne nous attendons pas à des hausses significatives des prix », a ajouté le gouverneur de la Banque nationale. Il a en outre annoncé l'entrée en vigueur de mesures destinées à libéraliser les exportations et importations.

d'après AFP

FRANCE

Poursuite des grèves

■ Les cheminots ont poursuivi leur grève hier en France, où le trafic reste fortement perturbé au lendemain de la journée d'action des fonctionnaires, qui sera suivie d'une grève générale le 28 novembre. Face à la montée du mécontentement contre le plan Juppé pour la « Sécu », le gouvernement reste sur une ligne de fermeté même s'il veut bien négocier les modalités de la réforme des retraites des fonctionnaires. Jacques Barrot, ministre du Travail et des Affaires sociales, a assuré que la réforme de la Sécurité sociale serait appliquée avec une « détermination sans faille » et que « les défilés n'y changeront rien ». Les cheminots, eux, espèrent que leur mouvement aura un phénomène d'entraînement, parallèlement à la poursuite de l'agitation dans les universités. Une nouvelle manifestation des étudiants et enseignants est prévue le 30 novembre.

d'après Reuter

HONGRIE

Horn impose sa politique

■ Le premier ministre et chef du parti socialiste hongrois (MSZP, ex-communiste), leader de la coalition sociale-libérale au pouvoir, Gyula Horn, s'est imposé hier face à la contestation interne contre sa politique d'austérité lors du congrès de son parti. Il a convaincu les délégués de la nécessité de poursuivre le programme d'austérité décidé par son gouvernement en mars dernier pour juguler le déficit budgétaire. Des rumeurs de démission avaient couru avant le congrès, la cote de popularité du premier ministre ayant chuté à 14 % contre 55 % d'avis favorables lors de la victoire de son parti aux élections législatives de 1994, selon plusieurs sondages. Le programme d'austérité a déclenché une vague de protestations sociales et de grèves en Hongrie. Plusieurs ministres, opposés à la politique de Horn ont démissionné. Les mesures qui ont suscité le plus de critiques parmi les députés socialistes ont été des coupes dans les prestations sociales, notamment la réduction des allocations familiales et de maternité, versées actuellement en fonction des revenus contre un versement général auparavant.

d'après AFP

RUSSIE

Jirinovsky persiste

■ Fidèle à son image, le leader ultranationaliste russe Vladimir Ijirinovsky a tenu des propos fracassants vendredi soir à Omsk (Sibérie) en promettant d'annexer d'ici l'an 2000 le Bélarus, une partie de l'Ukraine, du Kazakhstan et des pays baltes. Pour ne pas être en reste, ses gardes du corps, en état d'ébriété, ont fait voler en éclats une porte en verre du centre social municipal pour précipiter l'homme politique dans sa limousine, rapporte l'agence Interfax. M. Ijirinovsky faisait halte à Omsk avant de se rendre en Chine. L'agence a ajouté que les partisans de M. Ijirinovsky se sont excusés pour les dégâts et ont expliqué que les gardes du corps cherchaient un raccourci vers la limousine. Ils ont offert de payer une nouvelle porte.

d'après AP

CORÉE

Détention de Roh Tae-Woo

■ Un tribunal a prolongé hier la détention de l'ancien président Roh Tae-Woo de dix jours jusqu'au 5 décembre, date à laquelle il devra être inculpé ou libéré, a rapporté la télévision. L'ancien chef de l'État a été emprisonné le 16 novembre après avoir été accusé d'avoir reçu 310 millions de dollars de pots-de-vin de la part d'hommes d'affaire. Le parquet a par contre libéré Lee Won-Joe, un ex-inspecteur des banques proche de Roh soupçonné d'avoir contribué à aider l'ancien président à amasser 650 millions de dollars de fonds secrets alors qu'il était au pouvoir de 1988 à 1993.

d'après AFP

Les Serbes de Sarajevo refusent de céder



d'après AFP et Reuter
SARAJEVO

Les Serbes de Sarajevo et leurs dirigeants radicaux ont fait monter la pression hier en manifestant contre le passage sous administration bosniaque de leurs quartiers prévu par l'accord de paix de Dayton.

À Grbavica (sud de Sarajevo), devant plusieurs centaines de civils et militaires serbes, Mirko Sarovic, qui préside le « comité exécutif » de la commune sous contrôle serbe de Novo Sarajevo, a affirmé que le général Ratko Mladic, commandant en chef de l'armée serbe bosniaque, avait assuré que celle-ci « n'abandonnera pas » Sarajevo.

À Vogosca (nord-ouest), plusieurs centaines de jeunes ont exprimé leur colère et leur amertume pour avoir été « livrés injustement à la fédération croato-musulmane ». A Ilidza (ouest), une manifestation semblable a eu lieu.

Les manifestants rassemblés à Grbavica, 400 selon la FORPRONU et jusqu'à 3000 selon certains témoins, ont vilipendé le « traître Slobodan Milosevic », le président serbe qui a paraphé l'accord de paix de Dayton.

Vendredi soir, le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic et le « président du parlement », Momcilo Krajcinik, tout en proclamant leur volonté de paix, ont réclamé dans le même temps un réaménagement des dispositions de l'accord concernant le statut de Sarajevo.

« Nous ne renoncerons pas au Sarajevo serbe », a affirmé M. Karadzic, qui, n'étant pas présent à Dayton, avait accepté de parapher l'accord jeudi durant une rencontre avec M. Milosevic près de Belgrade.

Les dirigeants serbes bosniaques misent sur une renégociation de la partie du document concernant Sarajevo d'ici à la signature de l'accord à la Conférence de Paris. « Nous sommes convaincus (...) que l'on peut encore discuter de Sarajevo, avant et à Paris même », a dit M. Karadzic.

Ces déclarations visent à rassurer les craintes des habitants des quartiers serbes de la capitale bosniaque, pour lesquels le passage sous contrôle de l'administration bosniaque équivaut à une condamnation à l'exil.

« La communauté internationale devra protéger les Serbes de Sarajevo (...) Nous lui demanderons au moins cinq ans de protection », a déclaré vendredi soir M. Karadzic à l'issue d'une longue réunion avec les représentants militaires et civils serbes de Sarajevo.

Après ces assises, Ratko Adzic, chef de la « présidence de guerre » de la commune d'Ilijas (nord), a appelé ses concitoyens à « préserver militairement » les quartiers de la ville qu'ils contrôlent.

Washington a rappelé hier que les États-Unis comptaient sur le président Milosevic pour faire en sorte que les Serbes bosniaques se plient à l'accord de Dayton. Les journaux de Belgrade rejettent les protestations des leaders bosno-serbes en les qualifiant de fanfaronnades émanant d'« hommes du passé sur le point de s'écrouler ».

Le « vice-président » bosno-serbe Nikola Koljevic a prévenu que les 60 000 hommes de l'OTAN, qui comprendront 20 000 Américains, se heurteront au ressentiment des Serbes après les intenses raids aériens effectués l'été dernier par l'Alliance. « Le peuple serbe acceptera difficilement les forces de l'OTAN, parce que l'OTAN a bombardé les Serbes récemment et que les blessures ne sont pas cicatrisées », a-t-il dit.

Le quotidien indépendant Nasa Borba de Belgrade voit en Koljevic un successeur possible de Radovan Karadzic et n'exclut pas que Ratko Mladic soit remplacé par le général Milan Gvero, fidèle de Milosevic qui est actuellement le « numéro trois » dans l'état-major bosno-serbe.

Enfin, plusieurs centaines de Croates ont manifesté hier à Dubrovnik (côte adriatique) contre « l'intention » prêtée au président Franjo Tudjman de céder aux Serbes la péninsule de Prevlaka (extrême pointe sud-est du littoral croate). Il s'agit de la première démonstration publique de mécontentement en Croatie après la conclusion de l'accord de Dayton qui a, par ailleurs, été violemment critiqué par les partis d'opposition croates et par la communauté croate de Bosnie-Herzégovine.

La péninsule de Prevlaka a un intérêt stratégique pour la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) car elle contrôle l'entrée des Bouches de Kotor, une série de baies où est stationné le gros de la marine de guerre yougoslave.

Comme des centaines d'autres, Stanko Radovic, un Serbe de Sarajevo, se dit prêt à défendre son logement — et son quartier — par les armes, plutôt que de le céder à la Fédération croato-musulmane, comme le prévoit l'accord de paix.

La reconstruction de la Bosnie: une facture de 15 milliards

Agence France-Presse
SARAJEVO

La communauté internationale a commencé depuis la signature de l'accord de paix de Dayton (Etats-Unis), à étudier sur le terrain les différentes mesures pour aider à la reconstruction de l'économie de la Bosnie, détruite par plus de trois ans et demi de guerre.

« La Bosnie sera bientôt membre du Fonds monétaire international, peut-être avant la fin de l'année », a annoncé hier à Sarajevo Scott Brown, l'adjoint au directeur du FMI et chef de mission en Bosnie.

L'aide internationale a deux objectifs prioritaires et complémentaires en Bosnie : la reconstruction des infrastructures et la normalisation des relations financières de ce pays avec la communauté internationale.

L'UE est prête à jouer un rôle primordial dans cette reconstruction. Les principaux donateurs, outre les pays du G7 et de l'UE, sont des pays du Proche-Orient et d'Afrique du nord.

« La Bosnie a un besoin urgent d'un programme de restauration de l'ordre de 10,5 milliards de dollars (environ 15 milliards en dollars canadiens), dont 3,7 milliards US (plus de 5 milliards canadiens) pour une restauration immédiate des infrastructures de base », estime Kemal Hrelja, le patron de l'institut économique fédéral.

« Je crains que les dégâts actuels soient supérieurs à ceux infligés à l'ex-Yougoslavie pendant la Seconde Guerre mondiale », affirme M. Hrelja. A titre d'exemple, dit-il, Sarajevo

a besoin de 2,5 km2 de vitres pour remplacer les carreaux brisés par les tirs et les bombardements. La guerre a également été à l'origine d'une « fuite des cerveaux » considérable. Des milliers d'universitaires, ingénieurs, commerçants et scientifiques ont quitté le pays. Les dirigeants devront aussi tenir compte d'un nombre impressionnant d'invalides de guerre et de citoyens traumatisés et difficilement adaptables à un quelconque travail.

L'économie bosniaque devra aussi affronter des problèmes structurels majeurs notamment la reconversion de ses structures étatiques d'ancien pays communiste jusqu'en 1991 à une économie libérale, explique Christine Wallich de la Banque mondiale.

« Le but du financement des organisations internationales est d'aider à la restauration des capacités industrielles et à un processus parallèle de privatisations », indique le ministre bosniaque de l'Economie, Faruk Smailbegovic.

Le second problème que les responsables du FMI tentent de régler depuis une dizaine de jours est de la reconstruction de la dette de 2,9 milliards de dollars de la Bosnie dont le montant des intérêts annuel est très important, afin de lui permettre une entrée dans le FMI. Des pays donateurs devraient, selon M. Brown, permettre d'épurer cette dette extérieure afin de permettre la normalisation des relations financières de ce pays avec la communauté internationale.

« Il faudra également, souligne M. Brown, trouver des solutions pour régler des problèmes collectifs à d'une part la fédération bosno-croate et de l'autre aux Serbes de Bosnie, afin régler des questions comme le retour des réfugiés ».

Clinton en appelle à la conscience des Américains

d'après AFP
WASHINGTON

Le président Bill Clinton a fait appel hier à la « conscience » de ses compatriotes pour leur demander de soutenir sa décision d'envoyer 20 000 soldats américains en Bosnie.

A deux jours d'un discours télévisé à la nation qui s'annonce décisif, le président a utilisé son allocution radiodiffusée du samedi comme une sorte de répétition générale.

L'envoi de GIs en Bosnie est justifiée à la fois par les « valeurs », les « intérêts » et le « leadership » de l'Amérique, a-t-il dit, insistant sur la nécessité de mettre un terme aux « atrocités innombrables » subies par « des civils innocents ». « Notre conscience exige maintenant que nous agissions », a-t-il lancé.

Le deuxième argument est d'ordre stratégique. M. Clinton a, en effet, expliqué que les États-Unis devaient empêcher la guerre « de s'étendre et de déclencher un conflit encore plus large et plus dangereux au cœur de l'Europe ».

Il s'est ensuite attaché à démontrer que la participation des États-Unis était indispensable à la réussite de cet accord de paix.

« Maintenant que toutes les parties, y compris les Serbes de Bosnie, ont pris un engagement sérieux en faveur de la paix, l'Amérique doit les aider pour que ça marche », a-t-il dit, ajoutant que « sans notre soutien, cette paix durablement gagnée serait perdue ».

M. Clinton, dont le discours avait été enregistré vendredi à Camp David où il passait le long congé du Thanksgiving Day, a aussi estimé que les Serbes bosniaques avaient « pris un engagement sérieux » en faveur de la paix.

Il se référait apparemment à la décision du chef des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, de parapher jeudi l'accord de Dayton, au cours d'une réunion près de Belgrade avec le président serbe Slobodan Milosevic, devenu « de facto » le principal allié de Washington.

Désireux de calmer les craintes de nombreux Américains et surtout du Congrès, il a ensuite assuré que ces 20 000 GIs « recevront leurs ordres du général américain qui commande les forces de l'OTAN », le général George Joulwan, commandant suprême des forces de l'Alliance, et qu'ils auront le droit de répliquer à « tout ce qui menacera leur sécurité ».

Il a enfin réitéré ce qu'il avait proclamé dès mardi en annonçant l'accord de Dayton, à savoir que la mission se-

rait « claire, limitée et réalisable » et que le Congrès pourrait se prononcer avant le déploiement.

« En Bosnie, notre pays a montré la voie allant de l'horreur à l'espoir. Espoir qu'il n'y ait plus de Srebrenica, plus de bombardement de terrains de jeux pour enfants », a-t-il déclaré.

Srebrenica est une enclave musulmane de l'est de la Bosnie où plusieurs milliers de personnes, dont des femmes et des enfants, ont été massacrés en juillet après que les Serbes eurent conquis la ville, qui avait pourtant le statut de « zone de sécurité » de l'ONU.

Ce drame est l'une des raisons qui ont poussé la Maison-Blanche à abandonner sa passivité vis-à-vis du conflit bosniaque et à lancer en août l'initiative qui a culminé mardi à Dayton.

Le secrétaire à la Défense William Perry avait indiqué vendredi que l'OTAN ne s'attendait pas à une « résistance organisée », mais plutôt à une opposition isolée de la part de « certains individus » ou de « certaines bandes ».

Dans la pratique, un refus des Serbes de Sarajevo de céder le contrôle de leurs quartiers n'affecterait d'ailleurs pas les Américains, qui seront stationnés à Tuzla (nord), mais le contingent français, dont le secteur englobe la capitale bosniaque.

Washington ne veut pas qu'Aristide s'accroche

Agence France-Presse
WASHINGTON

L'intention du président haïtien Jean-Bertrand Aristide d'organiser une consultation sur une éventuelle extension de trois ans de son mandat va à l'encontre des assurances répétées qu'il a données à Washington, a affirmé hier un responsable américain.

« Il nous a toujours assurés qu'il ne chercherait pas à rester au pouvoir au-delà de février », date de l'expiration de son mandat présidentiel, a indiqué

ce responsable gouvernemental, qui a requis l'anonymat.

Le chef de l'État haïtien, ramené au pouvoir l'an dernier par une intervention militaire américaine, a réitéré cette assurance jeudi dernier lors d'une entrevue de trois heures à Port-au-Prince avec le conseiller du président Bill Clinton pour la sécurité nationale, Anthony Lake, a précisé ce responsable.

Mais M. Aristide a renforcé ses doutes sur sa volonté réelle de quitter le

pouvoir lors de la conclusion vendredi à Port-au-Prince des assises du « Dialogue national », une conférence dont les participants ont réclamé à une énorme majorité une prolongation de trois ans de son mandat.

Il a, en effet, proposé une consultation sur ce sujet, suggérant aussi que les candidats à l'élection présidentielle prévue pour le 17 décembre soient également interrogés à ce propos.

« On sentait que ça arrivait », a commenté ce responsable américain, qui a

ajouté que l'influence de Washington en la matière était « limitée ».

M. Aristide est censé quitter le pouvoir le 7 février prochain, à l'expiration de son mandat de cinq ans, la constitution haïtienne lui interdisant de briguer un deuxième mandat consécutif.

Mais ses partisans réclament qu'il reste trois ans de plus au pouvoir afin de compenser les trois années qu'il a passées en exil au Venezuela et aux États-Unis après le coup d'État militaire qui le renversa en septembre 91.


**DENIS
LAVOIE**

LA PRESSE, MONTRÉAL, DIMANCHE 26 NOVEMBRE 1995

Têtes d'affiche

Adresser vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse
7, rue Saint-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Photographe à Longueuil, **André Amyot**, vient de remporter le titre de photographe commercial de l'année au Canada, alors que **Joseph Simone**, portraitiste à Montréal, a remporté le titre de photographe portraitiste de l'année. Ces prix, attribués aux photographes qui se sont le mieux distingués au cours de l'année, sont remis par l'Association des photographes professionnels. Fait à noter, **Joseph Simone** a déjà remporté deux autres fois le titre de portraitiste de l'année.


**Richard
Desjardins**

reçu le don des mains de **Richard Desjardins**, directeur de compte de la Banque Nationale à Châteauguay et **Robert Fajard**, directeur principal du service aux entreprises.

■ **Dominique Fortier**, première femme ingénieure à fonder sa propre entreprise en génie-conseil, a de quoi être fière. En effet, la firme Fortier, Franklin, Legault, de Laval, vient de recevoir le premier Prix aux entreprises, de la Fondation commémorative du génie canadien (pour une entreprise qui voit à la promotion et à la progression des femmes ingénieures). Le jury a été particulièrement impressionné par l'excellence du leadership et de l'engagement communautaire de la firme lavalloise. Elle sera par ailleurs l'une des premières sociétés d'ingénierie à être homologuée ISO 9001.

■ L'Association des diplômés de l'Université Laval doit remettre cette année 37 600 \$ en bourses et subventions à 73 étudiants de l'Université Laval. Cinquante de ces bourses (500 \$) vont à des étudiants de première année universitaire, 16 autres bourses étant remises à des étudiants handicapés. Deux subventions de 1300 \$ sont octroyées à des étudiants devant occuper une chambre adaptée. Enfin, cinq étudiants recevront une bourse de 400 \$ tirées au sort parmi les visiteurs du Salon des étudiants.


**Renée
Angers**

C'est sous la présidence d'honneur de **Renée D. Angers**, présidente du conseil d'administration de Rougier et de la Fondation Rougier, qu'aura lieu le vernissage de l'exposition **La pharmacopée** au temps des Trestler, de la collection Charles Charette du Musée de la pharmacie du Québec. L'exposition se tiendra à la Maison Trestler (85, chemin de la Commune, Vaudreuil-Dorion) du 28 novembre au 28 février. Il s'agit d'une réalisation faite en collaboration avec le Musée régional de Vaudreuil-Soulange. Les profits seront versés à la Maison Trestler. Renseignements : 455-6290.

■ **Monique Lefebvre**, présidente et directrice générale du Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM) traitera de **L'autoroute de l'information : une occasion d'affaires et de transformations sociales**, lors du déjeuner-causerie de la Chambre de

commerce du Montréal métropolitain du 5 décembre, 12 h, à l'hôtel Méridien. Renseignements : 871-4001.

■ Vues d'Afrique vient de remporter le Prix du rapprochement interculturel. Ce sont les président et vice-président de Vues d'Afrique, **Gérard Le Chêne** et **Ousseynou Diop**, qui ont reçu le prix des mains de **Louise Harel**, ministre de l'Emploi et ministre responsable de l'Immigration et des communautés culturelles. Vues d'Afrique est l'instigateur des Journées du cinéma africain et créole, organise des projections cinématographiques un peu partout et présente également des expositions et spectacles.


**René-Fidèle
Rajanah**

■ Le Brunch des diplomates organisé par Vues d'Afrique a connu un vif succès, malgré les contraintes météorologiques, qui ont amené en retard l'ambassadeur de Madagascar et représentant du corps diplomatique, **René-Fidèle Rajanah**. Il fut question des sujets d'actualité affectant l'Afrique, dont l'exécution d'opposants politiques au Nigeria, comme devait le rappeler le vice-président de Vues d'Afrique, **Ousseynou Diop**, qui a rendu hommage à la poétesse et chanteuse créole **Toto Bissainthe**. Cette soirée était centrée sur les Seychelles, dont le consul **Gérard Le Chêne** était de la partie. La rencontre avait essentiellement pour but de préparer la tenue des 12e Journées du cinéma africain et créole et du Salon de l'information.

■ La campagne de financement du Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal bat son plein, jusqu'au 5 décembre. Pour vous inciter à contribuer à cette cause, on vous invite à vous procurer des billets de tirage, (plus de 10 000 \$ en prix). Coût : 10 \$. Renseignements : 934-4504. Le Centre



Oeuvres du cardinal Léger : 68 000 \$

Le groupe Aliment-aide a recueilli 68 000 \$ pour les Oeuvres du cardinal Léger. Dans l'ordre habituel: Guy Turcot, président d'Aliment-aide, remet le chèque à Thérèse Gaudry, directrice générale des Oeuvres du cardinal Léger, sous l'oeil de Marcel Landry, ministre de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation.

pour les victimes d'agression sexuelle dispose d'une ligne d'écoute 24 heures sur 24 (tél. 934-4504).

■ On cherchera à voir ce qu'il en coûte et ce que cela vaut que d'investir dans la formation des employés, lors d'un déjeuner-causerie organisé par la Fondation québécoise pour l'alphabétisation. La Fondation signale que le Conference Board du Canada indiquait dans une étude, que 80 p. cent des gens d'affaires ayant investi en formation n'ont pas le sentiment d'en avoir eu assez pour leur argent. **Denis Bellemare**, directeur (formation et développement de la main d'oeuvre) chez Kraft sera le conférencier appelé à mettre les pendules à l'heure sur la question de formation de base en entreprise, lors de ce déjeuner devant avoir lieu le mardi 5 décembre, à compter de 8 h, à

l'hôtel Westin. Le conférencier est à l'origine d'un programme aidant les employés de l'usine Kraft à Mont-Royal à faire face aux changements dans leur milieu de travail. Coût : 40 \$. Renseignements : 289-1832.


**Michèle
Boulanger-
Bussière**

au poste de directrice aux affaires administratives (autrefois du dé-

veloppement de la mode au Groupe collège LaSalle) et **Nathalie Langevin**, nommée directrice aux affaires académiques de la nouvelle Ecole (elle a contribué, comme professeure à l'Ecole des métiers commerciaux, à la formation de **Léo Chealier** et **Michel Robichaud**). Renseignements : 987-8448.

■ Myopes et astigmates qui désirent éliminer les lunettes ou lentilles cornéennes le peuvent aujourd'hui, grâce au laser. C'est à leur intention que l'hôpital Maisonneuve-Rosemont organise un séminaire gratuit. Le tout aura lieu le jeudi 30 novembre, au Centre du laser Excimer, pavillon Rosemont de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, 5689, boulevard Rosemont. Renseignements : 252-3553.

■ Les usagers du guichet Voxpop (angle des rues Sainte-Catherine

et Hôtel-de-ville) de Musique-Plus ont permis à MusiquePlus de faire un don de 10 393 \$ aux Auberges du cœur. MusiquePlus respecte ainsi l'engagement pris lors de l'Année internationale des sans-abri (1987) de faire don de l'argent recueilli au guichet Voxpop (tribune libre pour les commentaires des gens qui veulent émettre leur opinion), à l'oeuvre des Auberges du cœur, qui offrent le gîte et le couvert à 2000 jeunes de 12 à 30 ans, alors qu'ils constituent la moitié des 15 000 sans-abri.

■ Le pharmacien **Yves Desjardins**, de Saint-Lambert, (originaire de Saint-Adèle) vient de recevoir, des mains de **Claude Gagnon** président de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires, le tro-

**Yves
Desjardins**

phée Hygie, pour sa contribution exceptionnelle à la collectivité. Le récipiendaire a assumé pendant dix ans la présidence du conseil d'administration du Centre Mgr Forget (centre d'accueil spécialisé dans la réadaptation des enfants mésadaptés socialement affectifs); préside toujours, depuis 1984, le conseil d'administration de la Fondation Charles-LeMoine; est membre émérite du club Richelieu Saint-Lambert pour l'aide à l'enfance défavorisée, etc.

■ La technologie de pointe a envahi le milieu agricole qui en sera bientôt à un 4e Carrefour des biotechnologies, qui se tiendra à Saint-Hyacinthe (Auberge des Gouverneurs) les 16 et 17 avril 1996. Des représentants internationaux, qui participeront à un premier Congrès international des technopoles spécialisées en agroalimentaire et biotechnologie seront présents. Renseignements : Corporation de développement économique et industriel de la région de Saint-Hyacinthe, 780, avenue de l'Hôtel-de-ville, Saint-Hyacinthe (Québec), J2S 5B2. Tél. 773-6767.

■ La Fondation canadienne du rein a tenu à honorer **Michel Perron** (homme d'affaires greffé du rein), en lui décernant le Prix du Fondateur, lors d'un gala où **Harold Ashenmil** a annoncé que la campagne de financement qu'il présidait a permis de recueillir 325 000 \$ pour la recherche médicale, les services aux patients et la promotion du don d'organes.

■ Trois « fous d'avions », mordus d'aviation projetant de créer à Saint-Hubert un Musée de l'aviation viennent, d'amasser 20 500 \$ lors d'une première activité de financement. C'est en invitant les amateurs à participer au visionnement du film *Les ailes du courage*, au cinéma Imap, et à se montrer généreux lors de l'encan qui suivait, qu'on a pu récolter ces fonds. Les promoteurs du Musée de l'aviation disposent déjà de 28 avions.

■ Assemblée générale des diplômés de l'Université de Montréal (et ses écoles affiliées), le mercredi 29 novembre, 17 h 30, hôtel Château Champlain (1050, rue de la Gauchetière Ouest).

À mercredi



Augmentation remarquable des dons des employés de la Société de transport de Laval à Centraide

Succès retentissant de la campagne Centraide à la Société de transport de Laval avec un montant record de 8200 \$, une augmentation de 26 p. cent. La direction de la STL et les membres du comité de souscription sont donc fiers de se présenter devant la caméra, après avoir reçu les félicitations du directeur général de la STL, Francis Therrien.



Souper-dansant pour les employés de la commission scolaire Jérôme-Le Royer

Ils étaient de la 22e soirée-reconnaissance de la commission scolaire Jérôme-Le Royer. On y a célébré spécialement 165 « vieux » employés, dont 62 retraités et 103 ayant 25 années de service. Après la prise de la photo, on a joyeusement célébré lors d'un souper-dansant auquel les membres du conseil des commissaires et des directions d'écoles participaient.

MONDE

Kigali demande le départ des Casques bleus

d'après AFP
KIGALI

■ Kigali a officiellement demandé hier le départ de la Mission de l'ONU pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) à l'expiration de son mandat, le 8 décembre.

Dans une lettre envoyée au secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, le ministre rwandais des Affaires étrangères Anastase Gasana affirme « qu'assurer le maintien de la sécurité au Rwanda est un devoir du gouvernement et du peuple rwandais ».

M. Gasana « fait donc savoir au Secrétaire général et à travers lui au Conseil de sécurité que le mandat de la MINUAR doit expirer comme prévu le 8 décembre ».

« Les victimes du génocide de l'an dernier, comme les rescapés et les traumatisés ont besoin d'une aide palpable pour la construction de logements et l'achat de matériel », ajoute M. Gasana, « plutôt que d'une présence militaire ».

« Le Rwanda a besoin de techniciens, de médecins, d'agronomes », ajoute-t-il, « or la MINUAR est constituée en grande partie de militaires. Elle n'est donc pas apte à aider le gouvernement ».

En ce qui concerne le rapatriement des quelque deux millions de réfugiés, principalement hutus, installés à l'étranger, « le gouvernement et le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés s'en occupent, avec l'aide des pays étrangers », poursuit le ministre.

Vendredi, le porte-parole de la MINUAR, Ismael Diallo, a évoqué plusieurs hypothèses sur l'avenir de la force onusienne, estimant que la plus probable était son remplacement par un petit organe civil avec un statut et un mandat différent.

Le départ des Casques bleus, alors que la tension ne cesse de croître dans l'ouest du pays, près de la frontière zairoise, où les accrochages avec les rebelles hutus se multiplient, est perçu avec inquiétude par les observateurs étrangers au Rwanda.

Vendredi, un diplomate occidental esti-

maît que ce retrait était « très, très mal venu ».

Le départ des Casques bleus devrait entraîner celui des observateurs des droits de l'homme, ou du moins une réduction de leur mission et de leurs moyens d'action, au moment où, selon un rapport de l'ONU présenté le 21 novembre à New York, des « atteintes graves aux droits à la vie, à la sécurité personnelle et aux droits de propriété » sont enregistrés.

Par ailleurs, l'association Reporters sans frontières (RSF) a dénoncé hier la tentative d'assassinat dont a, selon elle, été victime à Kigali le magistrat Jean Rubaduka, collaborateur régulier du bimensuel catholique *Kinyamateka*.

Dans une lettre au président Pasteur Bizimungu, dont RSF a communiqué une copie à l'AFP à Nairobi, l'association de défense de la liberté de la presse affirme avoir obtenu des informations selon lesquelles un commando de quatre personnes, le visage recouvert de cagoules et armées de barres de fer et de fusils, a attaqué le domicile du journaliste hier

matin vers 3 h 30 locales. Alors qu'ils avaient forcé sa porte, il a pu appeler à la rescousse et l'intervention d'un voisin a provoqué la fuite du commando. M. Rubaduka est indemne.

Le communiqué de RSF note que « curieusement, les militaires chargés d'assurer la sécurité nocturne du quartier ne se trouvaient pas à leur poste au moment de l'agression ».

RSF note que cette « tentative d'assassinat intervient alors que des menaces pèsent contre le directeur et rédacteur en chef de *Kinyamateka*, le prêtre André Sibomana, un ami de Jean Rubaduka ».

Enfin, la police kenyane a procédé à une vingtaine d'arrestations dans les milieux hutus rwandais de Nairobi, durant la nuit de vendredi à samedi, a-t-on appris dans ces milieux.

Kigali accuse le Kenya d'abriter de nombreux responsables du génocide de l'an dernier. On ignorait toutefois hier si ces arrestations étaient liées à ces accusations. Aucune réaction n'a pu être obtenue des autorités kenyanes.

Arrestations au Bénin

d'après AFP
COTONOU

■ Plusieurs personnes, dont un ministre de l'ancien président béninois Mathieu Kérékou, ont été arrêtées ces derniers jours à Cotonou dans le cadre d'une enquête sur une tentative de coup d'État, a-t-on appris hier de source militaire dans la capitale économique béninoise.

Le colonel Soulé Dankoro, plusieurs fois ministre sous le régime de Mathieu Kérékou, Michel Chidiac, un homme d'affaire béninois libanais proche de l'ancien président et plusieurs soldats de l'ancienne garde présidentielle — dont le nombre n'a pas été précisé — figurent parmi les personnes interpellées.

SEARS

Attendez-vous à plus

Lundi, mardi, mercredi seulement

Rabais
40%

sur les prix courants de

TOUS

LES ARTICLES
DE NOTRE
BOUTIQUE DE NOËL

TOUS les arbres
TOUTES les guirlandes
TOUTES les cartes de Noël
TOUS les papiers
d'emballage de Noël
TOUTES les décorations
TOUTES les lumières
et jeux de lumières
TOUTES les gâteries du
temps des Fêtes
Sans exception!

C'est comme avoir

3 JOURS
SANS TAXES*

*Sears déduira de votre achat un montant équivalent à

LA TPS ET LA TVQ

TOUS

- les sous-vêtements
- vêtements de nuit
- vêtements de détente
- robes de chambre
- bas

pour

FEMMES

Prix en vigueur du lundi 27 novembre au mercredi 29 novembre 1995, dans la limite des stocks disponibles

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770.

Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444.

St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

SEMAINE DU 26 NOVEMBRE 1995

La personnalité de la semaine

*Il n'est pas de succès qui se mérite
s'il n'est construit sur l'excellence*

Après avoir vendu 9 millions de livres de « La courte échelle », il reçoit le prix Fleury-Mesplet du Salon du livre

MATHIEU PERREAULT

De Chine en Québec, Bertrand Gauthier fait rêver des millions d'enfants qui dévorent les livres de La courte échelle. Depuis qu'il a mis sur pied sa maison d'édition en 1977, plus de 200 titres ont été publiés, dont la moitié sont traduits en 13 langues. Créateur autant qu'homme d'affaires, il a lui-même écrit 21 livres, créant les personnages de *Zunik* et d'*Ani Croche*.

Cinq ans de métier en tant qu'enseignant et cinq autres au sein du défunt Service général des moyens d'enseignement du ministère de l'Éducation le convainquirent en 1975 de deux choses : qu'il adorait les enfants et que les livres qu'on leur proposait au Québec ne reflétaient pas leur vie quotidienne. Après avoir emprunté 5000 \$, il se mettait à la tâche et apprenait le métier d'éditeur à la dure, sans aucune autre formation que sa maîtrise en littérature.

Au fil des ans, une kyrielle de prix a récompensé ses livres et ceux de ses collaborateurs de La courte échelle. Le Conseil des arts du Canada primait son roman *Hébert Lué*, et entre 1984 et 1991 trois prix, dont celui de l'Association des consommateurs du Québec, ont récompensé autant de livres des séries *Ani Croche* et *Zunik*. Tout dernièrement, le Salon du livre de Montréal remettait à M. Gauthier le prix Fleury-Mesplet pour sa contribution au progrès de l'édition au Québec. *La Presse* tient à souligner ces succès d'estime et de librairie en le nommant Personnalité de la semaine pour la deuxième fois en cinq ans.

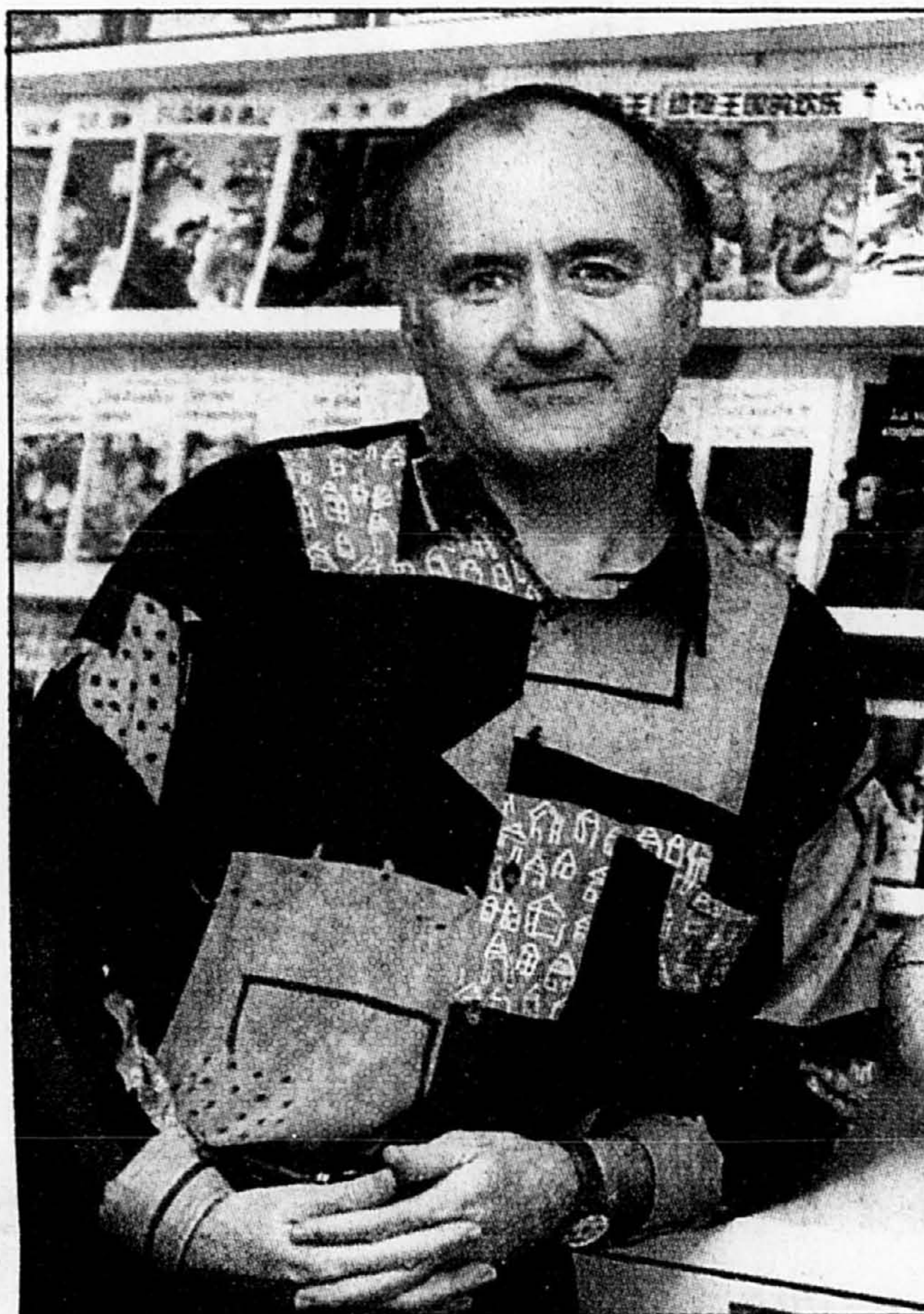
Ces honneurs couronnent des ventes en progression constan-

te, avec 1,1 million de livres vendus en 1994, dont plus du tiers à l'étranger. « La réussite de La courte échelle tient à ce qu'elle a occupé une place presque vide à l'époque où je l'ai fondée, explique M. Gauthier. Jusqu'à la fin des années 1970, les livres pour enfants décrivaient des situations légendaires ou remontant à l'histoire de la Nouvelle-France ou des Croisades. Je croyais plutôt qu'il fallait leur offrir les mêmes genres que ceux de la littérature classique, en donnant évidemment les premiers rôles à des jeunes. »

Polars, histoires d'épouvante et drames comiques ont donc servi à étayer la description d'une réalité contemporaine. Les familles éclatées ou reconstituées, les désirs d'indépendance et les premiers sentiments d'amour étaient présentés pour la première fois dans des livres à des enfants qui croyaient souvent qu'on ne pouvait pas décrire une famille monoparentale.

Des situations familiales bien éloignées de son milieu natal, avec son père maçon, sa mère au foyer et ses trois frères et soeurs. Né en 1945 dans le quartier Villieray à Montréal, son adolescence s'écoule à Pont-Viau, sur l'île Jésus. « Mon père était chômeur six mois par année, ce qui inquiétait beaucoup ma mère, se souvient-il. Pourtant, nous n'étions pas pauvres. En fin de compte j'ai hérité de cette insécurité financière et j'ai dû travailler fort pour la vaincre. Dans le milieu des affaires, il faut foncer et parfois prendre des risques. »

Pour payer ses études d'enseignant, puis sa maîtrise à l'université McGill, il doit travailler comme instituteur dès l'âge de 19 ans. « C'est là que



BERTRAND GAUTHIER

« Au Québec, nous avons des créateurs incroyables. Cette vitalité étant un peu à l'étroit sur notre petit marché, l'avenir passe par l'exportation de nos créations culturelles. »

j'ai découvert la littérature, indique-t-il. Dans ma famille on lisait peu, surtout le *Journal de Montréal*. À partir de mes contacts avec le milieu universitaire, j'ai développé des goûts qui m'amènent aujourd'hui à apprécier les films d'Éric Rohmer et de Woody Allen, et à lire Anne Hébert, John Irving et Jacques Poulin. »

En 1970 il entre au ministère de l'Éducation. Lorsqu'on lui demande de réaliser une série de 12 microsillons sur les histoires pour enfants, il se rend compte que la plupart sont importées de France. « J'ai même dû piger dans la tradition orale, s'exclame-t-il. Alors qu'on voulait bâtir une société nationale, les enfants avaient des modèles venus de France. »

L'apparition de La courte échelle permet de pallier cette carence. L'aspect moderne est accentué par l'usage de dessins inspirés de la bande dessinée, de la télévision et du cinéma, les concurrents directs de la lecture, selon M. Gauthier.

L'éditeur novice est aidé dans sa tâche par la proximité de nombreux enfants de ses amis. « Je n'ai jamais eu d'enfants mais j'ai été entouré au point que je garde des liens avec certains alors qu'ils ont maintenant 22 ou 23 ans », dit-il.

À l'époque, beaucoup d'adultes idéalisent l'enfance. « Avec la psychanalyse, on s'est rendu compte que l'enfance avait des conséquences pour la vie de l'adulte, soutient-il. Une conception rousseauiste d'un âge encore vierge de la méchanceté des adultes s'est répandue. Avec La courte échelle, c'est le retour du balancier : au merveilleux vient se greffer une réalité faite de désirs complexes. »

Un point de vue qui n'a pas plu à certains, puisque l'Association des parents catholiques demandait en septembre qu'on interdise deux livres qualifiés de « quasiment pornographiques ». Des critiques qui n'émouvent pas l'éditeur. « Face à de telles remarques, je préfère me taire plutôt que d'offrir une tribune à ce genre de débat, remarque-t-il. Je ne crois pas que l'intégrisme soit en réelle progression dans la société. »

L'ex-enseignant est conforté dans son approche par le succès de ses titres à l'étranger, moyennant de légères adaptations culturelles. « Au Mexique et en Chine, de nombreux enfants de la classe moyenne sont attirés par la lecture et nos romans ont un exotisme qui plaît, indique-t-il. Nous nous associons avec des maisons de taille moyenne qui veulent progresser. D'ailleurs, je crois que les créateurs québécois doivent penser à l'exportation, car le marché national est trop étroit pour tant de vitalité. »

Son activité d'auteur a d'ailleurs souffert du développement des marchés étrangers et de la mise sur pied de la nouvelle collection pour adultes, *Roman 16/96*. « Je pense pouvoir passer le mois de janvier devant mon ordinateur, pour un prochain livre, estime-t-il. Je me garde toujours en forme pour ne pas souffrir de malaises physiques qui m'empêchent d'écrire. Mais je commence à réaliser que si je ne manque pas de projets, le temps s'amenuise. Je n'ai probablement plus que 10 ou 15 livres devant moi. »

Heureusement pour lui, le métier de plume survit à l'outrage du temps, contrairement à la vie d'homme d'affaires. Les bambins de demain pourraient bien suivre des aventures imaginées par un enfant de 80 ans...

**Encore plus que du talent, de l'intelligence, même du génie,
l'excellence naît de l'effort.**

Hydro Québec

BANQUE NATIONALE
Notre banque nationale

ALCAN

La personnalité en personne

À VSD-BONJOUR

Marie-Claude Lavallée reçoit chaque dimanche la personnalité de la semaine.

Elle vous livre également, avec un zeste de folie et une grande dose de bonne humeur, toute l'information qu'il vous faut pour profiter pleinement du week-end.



VSD-Bonjour

Vendredi au dimanche 6 h à 9 h

Réalisation : Louise Carrière

SRC



CBF 690
Montréal